

# Bulletin Municipal n° 01



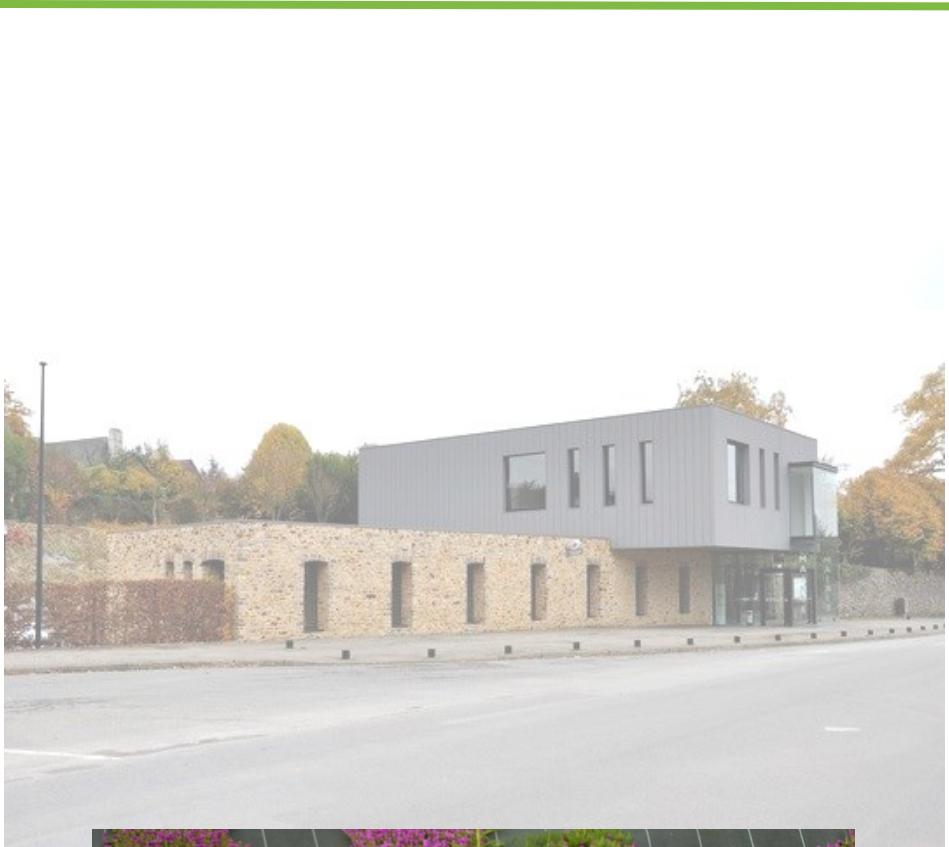
## Le Bourgneuf La Folie



Sol Sportif Salle des Sports



Lavabo mobile



**François BERROU**  
Maire 25 Mai 2020

**Michel FORTUNÉ**  
Maire 2001 - 2020

[www.lebourgneuflaforet.fr](http://www.lebourgneuflaforet.fr)

*La nouvelle équipe municipale vous souhaite de très bonnes vacances*

**Juillet 2020**

# Le mot du Maire

## SOMMAIRE

Le mot du Maire	
	Page 2
Le conseil municipal	
	Page 3-15
Les commissions communales	
	Page 16
Les services municipaux	
	Page 17
Informations communales	
	Page 18-19
Etat Civil	
	Page 20
La vie communale	
	Page 21-26
Service Animation	
	Page 27
Les Écoles	
	Page 28-29
La vie associative	
	Page 30-38
Autres Infos	
	Page 39-41
Calendrier des Fêtes	
	Page 42
Le Bourgneuf La Folie	
	Page 44

\*\*\*\*\*

### Directeur Publication

François BERROU

### Responsable Rédaction

Pierrette LEHAY

### Commission information

François Berrou,  
Pierrette Lehay,  
Michel Bouillon  
Julie Charpentier  
Michèle Duchemin  
Aurélie Vullo Stienne  
Stéphanie Berthier-Béchu

### Imprimeur

PEGASE impression  
de LAVAL

En ce début juillet, nous sortons difficilement d'une crise sanitaire inédite, et une « rechute » est possible. Elle a bouleversé notre quotidien, limité nos déplacements, constraint certains d'entre nous à arrêter leur activité professionnelle, et d'autres à une pression supplémentaire au travail. Elle a pu isoler certaines personnes, être source de tensions économiques et sociales que nous aurons à surmonter.

Mais elle a pu aussi renforcer l'attention aux autres, la solidarité, la créativité. Ce sont ces valeurs essentielles qui doivent nous guider pour l'avenir.

Dans des circonstances particulières, les élections municipales ont eu lieu le 15 mars... avec une installation du conseil municipal sur notre commune le 25 mai. Nous remercions les personnes qui se sont déplacées pour voter, et comprenons celles qui ont fait un autre choix.

La continuité des Services Publics Communaux, avec des adaptations rendues nécessaires, a été assurée. Cela a été possible grâce à votre compréhension, à l'engagement des agents territoriaux, et la transition en toute transparence et complémentarité entre les anciens et les nouveaux élus.

Je tiens à remercier ici chaleureusement Michel Fortuné.

L'avenir de notre commune se construira par les actions de chacun et notre faculté à faire ensemble. Les investissements matériels ne sont rien sans des personnes qui s'investissent.

Cet avenir dépendra aussi de notre capacité à mettre notre commune en réseau avec d'autres dans le cadre de Laval Agglomération. Nous nous engageons à y prendre notre part pour promouvoir un développement soucieux des personnes et de l'environnement

Bel été. Prenez soin de vous et des autres.

François BERROU



Le conseil municipal

1er rang de gauche à droite : Jérôme BÉNEZET, Florence LAMBARÉ, Noémie GAIGNER, François BERROU (Maire), M-Claude HOUDELIER, Michèle DUCHEMIN, Pierrette LEHAY (4ème Adjointe), Julie CHARPENTIER (2ème Adjointe), Stéphanie BERTHIER - BÉCHU,

2ème rang de gauche à droite : Yannick BRUNEAU, Michel BOUILLON (1er adjoint), Jean-François RAIMBAULT, Caroline BEAUDUCEL, Aurélie VULLO STIENNE, Stéphane SABLÉ, Patrick BEAUPÈRE (5ème Adjoint), Nicolas GAUBERT, Yohann FOUASSIER (3ème Adjoint) et Lilian BEGUE

*Les procès-verbaux de conseils municipaux sont disponibles en mairie et sur le site de la commune*

**LUNDI 09 DECEMBRE 2019**

Absents excusés : J-Luc DELLIERE – Meggie GENDROT – Bernard LINAY – Stéphanie HERVAGAULT – Mickaël COLIBET -

## **POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT – AVIS SUR MODIFICATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2019 – 2024**

Le Conseil Municipal,

Considérant la fusion entre la Communauté d'Agglomération de Laval et la Communauté du Pays de Loiron au 1<sup>er</sup> janvier 2019,

Vu le projet de modification du PLH 2019-2024 de Laval Agglomération suite à la fusion,

Après avis de la commission Habitat – Politique de la Ville – Services de proximité du Pays de Loiron de Laval Agglomération,

**A l'unanimité a donné un avis FAVORABLE au projet de modification du PLH**

## **AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE CTMA DU BASSIN VERSANT DE VILAINE AMONT**

Il a été porté à connaissance l'ouverture d'une enquête publique sur notre commune, à la demande du Syndicat de Bassin Versant Vilaine Amont-Chevré, en vue d'obtenir la déclaration d'intérêt général et l'autorisation environnementale du Contrat Territorial Aquatiques du bassin versant de la Vilaine Amont.

Après avoir pris connaissance

1 - du contexte,

2 – de la description du projet retenu comprenant les objectifs du projet, la priorisation des actions, le programme d'actions

3 - du résumé de l'étude d'incidence environnementale

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable.

## **PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUELS 2018**

### **De l'EAU POTABLE – DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF et COLLECTIF**

Les rapports annuels 2018 de l'EAU POTABLE, des Services de l'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF ont été présentés au Conseil Municipal qui en a pris acte.

Ils sont à disposition du public.



## **AVIS SUR STATUTS MODIFIES DE TERRITOIRE D'ENERGIE MAYENNE**

Après présentation, le Conseil Municipal a validé la révision des statuts de Territoire d'Energie Mayenne dont les principales modifications portent sur :

### **Réseaux et infrastructures de communications**

Articulation entre Territoire d'énergie Mayenne (TEM) et le Syndicat Mixte Ouvert (SMO) et leurs rôles réciproques.

### **Reprise de compétences**

Le retrait d'une collectivité adhérente au titre d'une des compétences optionnelles s'appliquera effectivement dans le délai de 10 ans.

### **Composition du comité syndical**

Les collèges des communes à statut rural s'appuient désormais sur le périmètre des EPCI. Territoire Energie Mayenne est administré par 9 collèges de communes à statut rural, 1 collège de communes à statut urbain et collège des intercommunalités à fiscalité propre.

Les collèges remplacent les commissions locales d'énergie (CLE).

## **REFECTION SOL SALLE DES SPORTS – SOLICITATION DES AIDES**

Pour les travaux de réfection du sol de la salle des sports, le Conseil Municipal sur une dépense estimée à 73 325 € HT sollicite les aides suivantes :

**-Contrat de Territoire - Département (part EPCI) pour ..... 15 298.00 €**  
**-Fonds Leader FA3 : 15 000 € plus une dotation supplémentaire de 15 000 € ..... 30 000.00 €**

# Conseil Municipal

## EXTENSION LOCAL PETANQUE SOLLICITATION AIDE AU TITRE DU FSIL – CONTRAT DE RURALITE

En complément à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux sollicitée à hauteur de 4 189 €, le Conseil Municipal a décidé de solliciter également le Fonds de Soutien à l'Investissement Local par le Contrat de Ruralité 2020 à hauteur de 4 189 € (20 % du coût HT de l'opération)



### PROGRAMME VOIRIE 2020

Sur proposition de la commission, les travaux ci-dessous seront portés au dossier de consultation des entreprises

PROGRAMME VOIRIE 2020	HT	TVA	TTC
Le Clos Legeard	2 473,50	494,70	2 968,20
Rue de la Fontaine	12 553,00	2 510,60	15 063,60
Lotissement de la Beulotière	1 969,00	393,80	2 362,80
Ateliers Municipaux	3 391,00	678,20	4 069,20
Placette des Mées cours devant salle st Martin	917,50	183,50	1 101,00
Le Haut Coudray	7 171,00	1 434,20	8 605,20
Chambord	1 137,00	227,40	1 364,40
Trottoirs rue des Glycines en enrobé	11 858,50	2 371,70	14 230,20
Le Haut Château	5 636,00	1 127,20	6 763,20
La Heraudais	4 785,60	957,12	5 742,72
La Haute Gasnerie	8 153,90	1 630,78	9 784,68
La Cour AR du Gd St Gilles	1 200,00	240,00	1 440,00
La Perchais	1 707,60	341,52	2 049,12
La Beaudais	2 189,70	437,94	2 627,64
Les Mesliers	1 526,00	305,20	1 831,20
<b>Total Investissement</b>	<b>66 669,30</b>	<b>13 333,86</b>	<b>80 003,16</b>
<b>PATA</b>	<b>12 675,00</b>	<b>2 535,00</b>	<b>15 210,00</b>
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>12 675,00</b>	<b>2 535,00</b>	<b>15 210,00</b>
<b>Total programme investissement 2020</b>	<b>79 344,30</b>	<b>15 868,86</b>	<b>95 213,16</b>

### ACQUISITION TERRAIN RUE Saint-Gilles

Suite à confirmation des consorts BRANCHERIE sur la proposition faite par la commune, d'acquisition du terrain de 10 652 m<sup>2</sup> en limite de l'école publique, le Conseil Municipal valide l'achat pour un montant de 31 956 €.

### COMPTE RENDU COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Les plafonds de classes découverte et montagne sont ainsi modifiés :

- **531** € pour les classes de montagnes
- **270** € pour les classes de découvertes

avec une participation de la commune à hauteur de 1/3 du coût réel du séjour si inférieur à ces plafonds ou 1/3 maximum de ceux-ci.

En 2020, la commune financera :

- Le séjour montagne de l'Ecole Publique « les mille mots » soit 177 € par élève participant
- Le séjour classe découverte de l'Ecole St Joseph soit 90 € par élève finançable participant.

### COMPTE RENDU COMMISSION AMENAGEMENT

Les acquisitions de matériel ci-dessous sont confirmées :

- Une autolaveuse pour les locaux périscolaire à ..... 2 979.10 € TTC
- Un percolateur pour la salle des fêtes à ..... 220.00 € TTC

## COMPTE RENDU COMMISSION BATIMENTS

Le sanitaire situé salle du restaurant scolaire sera transformé en office pour une mise à disposition des occupants. Cet aménagement devrait ainsi limiter les locations de la cuisine du restaurant scolaire.

Le coût de l'acquisition du matériel s'élève à ..... 8 498.64 € TTC

Table réfrigérée équipée d'une cuve, lave-vaisselle, plaque chauffante et étuve de maintien et montée en température.

S'ajouteront les travaux de retrait des équipements sanitaires, d'ouverture, de pose d'une tablette et ½ porte glissante, avec amenées des divers réseaux

## DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

Budget communal : Des crédits pour l'acquisition du terrain cité ci-dessus, de matériel et équipement et l'ouverture du programme voirie 2020 sont votés par prélèvement sur des crédits non affectés.

Budget lotissement de la Beulotière : les crédits nécessaires aux écritures de fin d'année sont votés équilibrés en dépenses et recettes

Budget assainissement : les crédits sont ouverts à hauteur de 1.07 € en dépenses et recettes pour une écriture de solde d'amortissement de l'ancienne station d'épuration.

## OUVERTURE D'UN POSTE SUITE A DEPART EN RETRAITE

Suite au départ à la retraite d'un agent technique au 1<sup>er</sup> semestre 2020, la publicité obligatoire relative au recrutement sera effectuée sur le cadre d'emploi d'adjoint technique par mutation ou recrutement direct

-----  
**LUNDI 13 JANVIER 2020**

Absents excusés : Cécile CHEVREUIL – Meggie GENDROT – Bernard LINAY -

## PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUELS 2018

### SERVICE DE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILEES

Les rapports de l'ex Communauté de Communes du Pays de Loiron et Communauté d'Agglo de Laval ont été présentés et sont à la disposition du public à la mairie.

#### Communauté de Communes du Pays de Loiron

- 17 038 habitants
  - 9 205 tonnes de déchets collectés -540 kg/habitant- sur les 14 communes du canton de Loiron dont 27.65 % d'OMR et 22.50% de végétaux apportés en déchetterie -
  - 62 points tri,
  - 57 420 passages sur les deux déchetteries soit x3 en 15 ans,
- La Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères en 2018 s'élève à 1 M€

#### Laval Agglomération

- 95 834 habitants
- 53 334 tonnes de déchets collectés – 579 kg/habitant – dont 33.10 % d'OMR et 17.71% de végétaux
- 54 agents au service gestion des déchets et 5 animateurs

La Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères en 2018 s'élève à 7 M€

En 2018 : - collecte des pneus usagés de silo avec le Conseil Départemental

- opération collecte d'amiante
- deux opérations de distribution de compost
- renouvellement du marché des déchetteries et des bennes,
- ouverture de la déchetterie d'Entrammes
- la mise en place d'une signalétique sur les points d'apports volontaire pour dissuader les dépôts sauvages

# Conseil Municipal

## SYNDICAT DU BASSIN DU VICOIN



### Présentation des actions et travaux réalisés en 2018

Ruisseau du Coudray au Bourgneuf-la-Forêt – zone humide à la Brulatte – le Moulin du Pont Alain à St Berthevin – l'aménagement du Moulin du Bas Coudray au Genest-St-Isle ainsi que les actions de communication.

La participation via l'imposition pour la commune est de 8 655 €

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, regroupement des syndicats bassins versants de la Jouanne, Laval Agglomération, Vicoïn, Ouette sous le nom de JAVO.

## COMPETENCE EAUX PLUVIALES URBAINES

Il est rappelé le transfert obligatoire de la compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à Laval Agglomération avec deux possibilités de gestion :

Convention de gestion pour une continuité de certaines missions par la commune moyennant le versement d'une contribution de 3 391 € mais un prélèvement à terme en 2024 de 23 322 € pour les coûts de fonctionnement et renouvellement annuels.

Par Délégation à la commune mais Laval Agglomération restant détentrice de la compétence. Le fonctionnement et l'investissement restent à la charge de la commune.

Aussi, le Conseil Municipal devant le montant du prélèvement (23 322 €) donne un accord de principe pour le choix de la délégation.

## DECISIONS DE LA COMMISSION D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Il a été présenté les 4 décisions de la Commissions pour délibération par le Conseil Municipal

### Compensation des pertes de DGF

Suite à la fusion, le changement de régime fiscal a une incidence sur le montant du potentiel fiscal et financier des communes qui se traduit pour notre commune à une baisse de la DGF qui sera compensée en partie par Laval Agglomération suivant le lissage suivant :

Années	Perte DGF	Compensation par Laval Agglo via l'Attribution de	Participation de la Commune de la
2020	102 400	97 280	5 120
2021	127 500	121 130	6 370

### Transfert des résultats de l'assainissement

Confirmation par la commission des possibilités de versement des résultats à savoir sur 4 ans avec un 1<sup>er</sup> versement en 2020.

La commune du Bourgneuf la Forêt a opté pour le transfert des résultats sur une année.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Eaux Pluviales fonctionnement et investissement		11 022	14 097	17 172	20 247	23 322

### Transfert des eaux pluviales

Présentation décision de la commission de lissage des prélèvements sur l'Attribution de Compensation pour assurer la compétence eaux pluviales

## TRAVAUX SUR LOCATIFS DU PETIT SAINT-GILLES

Le Conseil Municipal confirme la demande d'aide auprès du Conseil Départemental au titre du plan May'ainés à raison de 5 000 € (2 x 2 500 €) pour le nouveau logement et l'aménagement de la salle de bain dans le duplex du Petit Saint-Gilles.

### REFECTION SOL SALLE DES SORTS

Suite à la consultation lancée puis à l'analyse des 9 offres remises, le Conseil Municipal DECIDE de retenir les entreprises suivantes :

- |   |  |
|---|--|
| - la société ST GROUPE/SAS STTS de CORMONTREUIL (51) – Agence de St Brieuc, pour la fourniture et pose du parquet et seuils d'un montant de ..... | <b>70 080.00 € HT</b><br>(84 096.00 € TTC) |
| - l'entreprise PELE d'Ernée (53) pour la fourniture, pose et coupe de portes à .....  | <b>3 155.25 € HT</b><br>(3 786.30 € TTC)   |

### VETEMENTS DE TRAVAIL DES AGENTS TERRITORIAUX

Le Conseil Municipal à la majorité a confirmé la prestation de location – entretien des vêtements de travail des services restauration scolaire, école, péri-école, entretien auprès de ELIS pour un coût annuel de 2 229 €/an. Le service technique reste en achat avec renouvellement.

### CONVENTION FINANCIERE AVEC L'ADMR de Saint-Pierre-la-Cour

La commune confirme sa participation à hauteur de 1.20 €/heure d'intervention et d'animation auprès du public fragilisé (mineurs, majeurs – 21 ans, les personnes de plus de 60 ans avec ou sans handicap, les familles fragiles économiquement) calculée sur la moyenne des 3 années antérieures.

Cette aide est versée à titre de participation aux moyens d'administration des services d'aides à domicile assurés par l'association.

---

**LUNDI 31 JANVIER 2020**

Absents excusés : Michel BOUILLON - Thérèse LETOURNEAU DORGERE - Roland PAQUET - Meggie GENDROT - Jean-Luc DELLIERE -

### COMPETENCE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES DELEGATION DE LA COMPETENCE

Il a été rappelé la prise de compétence des Eaux Pluviales urbaines par Laval Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Toutefois la loi engagement et proximité de fin 2019 permet à Laval Agglomération de déléguer cette compétence aux communes membres qui le demandent.

La délégation de compétence fait l'objet d'une convention d'une durée de 7 ans à signer entre Laval Agglomération et la commune délégataire.

Aussi, le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des différentes possibilités de gestion et de l'impact financier, a décidé de demander à Laval Agglomération la délégation de la compétence « eaux pluviales urbaines ».

### DELIBERATION SOLICITATION CONTRAT DE RURALITE « TRAVAUX ENERGETIQUES SUR DEUX IMMEUBLES DE LOCATIFS »

Après avoir pris connaissance de la possibilité de solliciter la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) – contrat de ruralité sur les travaux de rénovations énergétiques des deux immeubles du Grand Saint Gilles, le Conseil Municipal décide de déposer le dossier de demande d'aide à hauteur de 8 698 €.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Subvention CAF

Le conseil municipal est informé de l'attribution d'une aide de la CAF à hauteur de 1 300 € correspondant à 50 % de l'investissement HT du billodrome installé au Pôle Enfance.

### Aménagement des cours de l'école « les mille mots »

Les travaux en ateliers réalisés par les enfants de la classe de CE et le CAUE portant sur l'aménagement des cours de l'école ont été présentés le matin en présence des élèves et de l'architecte.

---

**LUNDI 17 FEVRIER 2020**

Absents excusés :Jean-Luc DELLIERE - Meggie GENDROT -

### PRESENTATION REFLEXION SUR AMENAGEMENT DES COURS DE L'ECOLE PUBLIQUE

Une mission a été confiée au CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) les missions de réflexion sur une restructuration du groupe scolaire et de réorganisation des structures dans un premier temps et d'aménagement des cours dans un second temps.

La première mission a été présentée au conseil municipal de septembre 2019

Quant à la seconde, il est rapporté au conseil municipal le travail des ateliers participatifs conduits avec les enfants de CE et les enseignants :

Atelier 1 – DIAGNOSTIC : analyse des cours de récréation, identification des points forts et des points faibles

Atelier 2 – REALISATION DE MAQUETTES : proposition d'aménagement des cours

Atelier 3 – RESTITUTIONS aux différents groupes d'élèves puis à la mairie auprès de quelques élus.

Il en ressort :

- une volonté de conserver les typologies de jeux : sports, loisirs, jeux libres
- une attente forte de nature et de jardinage en remplacement « du » trop minéral actuellement
- une attention à l'esthétique espaces : état des murs, poubelles, éléments de construction abîmés
- une besoin d'effacement du cloisonnement des murs au profit de vues vers l'extérieur, le paysage, la nature et obtenir un aménagement qui puisse permettre de s'aventurer, d'observer, de se retrouver au calme ou au contraire de se défouler avec des règles de vies pour que chacun puisse trouver sa place.

Les schémas d'aménagement des deux cours sont présentés.

Le projet est séduisant mais travaillé avec l'immobilier existant. Si un projet de restructuration du groupe scolaire devait se réaliser, il pourrait amener à reconsidérer l'aménagement des cours. Avant décision il faut attendre l'estimation par le CAUE.

### COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

1 - Les crédits scolaires accordés en 2020 à l'école publique sont les suivants :

ANNEE CIVILE 2020	ECOLE PUBLIQUE "les mille mots"		
	crédit à l'élève	nombre d'élèves	TOTAL
FOURNITURES SCOLAIRES	45,14	85	3 836,90
CREDITS SUPPORTS PEDAGOGIQUES	7,08	85	601,80
FONCTIONNEMENT COURANT et SORTIES <i>Coopérative Scolaire</i>	15,60	85	326,00
ACTVITES "PASS SPORT ECOLES"	1,00	85	85,00
CLASSE MONTAGNE EN JANVIER 2020	177,00	22 élèves sur liste	3 894,00
<b>SUR ANNEE SCOLAIRE 2019 -2020</b>	Nombre de séances	Coût à l'unité	
PISCINE ERNEE (8 séances x 2 créneaux X 70 €)	16	70	1 120,00
PISCINE : cars	Paiements directs auprès du transporteur		

## 2 – Continuité accueil enfant dans les écoles

Le Conseil Municipal a décidé de continuer l'accueil des enfants en fin de formation préélémentaire de parents en changement de résidence sur une autre commune, si c'est leur souhait avec demande auprès de la mairie, pour une prise en charge de leur scolarité par la commune du Bourgneuf-la-Forêt, tant pour les enfants de l'école publique que pour les enfants de l'école privée.

**CONFIRME** que ce dispositif s'appliquerait à tous les enfants de la fratrie tant qu'il n'y aura pas d'interruption de scolarisation avec une mise en place pour les familles en changement de résidence **à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.**

**AUTORISE** le Maire à signer un avenant à la convention financière passée avec l'école privée.

## 3 - Echange Franco-Finlandais

Le Conseil Municipal est favorable à la signature de la convention avec les associations ça coule de source de Port-Brillet et Sirius en Finlande définissant les modalités d'organisation et financières du séjour.

## 4 – Les Estivales : Laval Agglo

La commune du Bourgneuf-la-Forêt accueillera cet été un ciné plein air proposé par Laval Agglo

### **COMPTE RENDU COMMISSION VOIRIE**

Le Conseil Municipal valide :

- la proposition de choix de la commission VOIRIE pour les travaux annuels de fauchage par l'entreprise Nicolas CROISSANT de Bourgon (estimatif 2407.76 € TTC) et les élagages de fin d'été par les entreprises MARCHAND de Loiron (3 096 € TTC) et CHEVREL de la Croixille (3 360 € TTC).
- la fourniture et livraison de 10 -11 camions de pierre à déposer sur les chemins non goudronnés auprès de l'entreprise BGTP pour un montant de 1 996.80 €.

### **COMPTE RENDU COMMISSION SPORT**

Arroseur terrain de football : il est envisagé le remplacement en 2020 de l'arroseur des terrains de football.

Chemins de randonnées : Les travaux d'entretien seront effectués conjointement par les agents et les membres bénévoles « les Landes Mayennaises » deuxième quinzaine de mai.

### **FIBRE OPTIQUE : Elagages le long des lignes téléphoniques**

Monsieur le Maire précise que pour permettre à l'entreprise l'installation des câbles fibre optique, Orange sollicite la commune pour demander aux exploitants – propriétaires d'effectuer les élagages au-dessous des lignes et autours des supports poteaux sur le territoire communal.



La période d'élagage est fixée entre 1<sup>er</sup> août et 31 mars.

Le nombre de km à élaguer sur notre commune est de 8 kms 500.

Des devis seront sollicités pour en connaître le coût sur notre commune.

### **RENOUVELLEMENT TRACTEUR TONDEUSE**

Le Conseil Municipal confirme retenir l'offre de AGRI MOTO CULTURE pour l'achat d'un tracteur tondeuse ISEKI SF 235 de puissance 35 CV au prix de 31 800 € TTC.

LUNDI 09 MARS 2020

Absents excusés : Cécile CHEVREUIL – Michèle ROBERT et Meggie GENDROT



**TRAVAUX SUR LES DEUX IMMEUBLES DE LOCATIFS  
RUE Saint-Gilles  
CHOIX DES ENTREPRISES TRAVAUX ENERGETIQUES  
ET AMENAGEMENT D'UN LOGEMENT ET  
AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES**



Après consultation puis avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres transmises par les entreprises, le Conseil Municipal a décidé de retenir les entreprises suivantes :

Lot	Libellé	Entreprises retenues	Offre HT
1	DEMOLITIONS - MACONNERIE	Entreprise SARL LEROI Jean-Pierre 3 Le Buffrays 53380 LA CROIXILLE	10 147,00
2	COUVERTURE	Aucune Offre	
3	MENUISERIES EXTERIEURES MIXTES	Entreprise BARON SAS 3 rue des Rouliers 53910 CHANGE	40 000,00
4	MENUISERIES INTERIEURES	Entreprise MENUISERIE GENERALE LANCELIN ZA du Pont Martin 2 53950 LOUVERNÉ	7 047,80
5	CLOISON DOUBLAGES	Entreprise ARCOPLAC ZA du Pont Martin 2 53950 LOUVERNÉ	19 590,61
6	ELECTRICITE - CHAUFFAGE ELECTRIQUE	Entreprise SARL AUBERT Christophe 3 rue de la Chauvinière ZA Montcusson 53200 SAINT-FORT	27 991,55
7	PLOMBERIE - VENTILATION	Entreprise SARL BAHIER PECEM 26 rue de Saint-Denis-de-Gastines BP 48 - 53500 ERNEE	28 670,90
8	CARRELAGE - FAÏENCE	Aucune Offre	
9	PEINTURE SOLS SOUPLES	Entreprise SAS GERAULT 16 rue André Citroën 53940 SAINT-BERTHEVIN	4 848,62
10	ISOLATION - THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR	Entreprise SAS FRETIGNE Zone des Moutons 53000 LAVAL	122 000,00

Offres entreprises consultées après déclaration lots 2 et 8 infructueux

Lot	Libellé	Entreprises retenues	Offre HT
2	COUVERTURE	Denis LAMARCHE Le Haut Domin 53410 LE BOURGNEUF-LA-FORET	6 534,00
8	CARRELAGE - FAÏENCE	Entreprise André CHAUDET ZI du Bray Route de Mayenne 53600 EVRON	9 035,39
<b>MONTANT TOTAL DES TRAVAUX HT</b>			<b>275 865,87</b>

## PRESENTATION ET VOTE DES COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIFS 2019

Les résultats des comptes de gestion et administratifs se résument ainsi :

### BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

#### Section de fonctionnement :

	REALISE	R. à REALISER
Recettes .....	1 948 199.07	/
Dépenses .....	1 015 225.86	/
<b>Résultat excédentaire de fonctionnement .....</b>	<b>932 973.21</b>	
( <i>dont résultat excédentaire reporté de 461 506.10 €</i> )		

#### Section d'investissement

	REALISE	R. à REALISER
Dépenses .....	1 309 001.58	146 941.52
Recettes .....	1 188 600.50	61 570.91
<b>Résultat déficitaire d'investissement.....</b>	<b>120 401.08</b>	<b>85 370.61</b>
( <i>dont résultat déficitaire reporté de 609 386.08 €</i> )		

**Résultat de clôture excédentaire de .....** **812 572.13**

**Résultat net avec reprise des restes à réaliser .....** **727 201.52 €**

### BUDGET LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE

#### Section de fonctionnement :

	REALISE
Recettes .....	505 900.12
Dépenses .....	380 107.04

**Résultat excédentaire de fonctionnement****125 793.08**

(*dont résultat excédentaire reporté de 100 567.64 €*)



#### Section d'investissement

	REALISE
Dépenses .....	502 708.20
Recettes .....	368 141.00
<b>Résultat déficitaire d'investissement.....</b>	<b>134 567.20</b>
( <i>dont résultat déficitaire reporté de 128 859.69 €</i> )	

**Résultat de clôture déficitaire de .....** **8 774.12 €**

### BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Après que le Maire ait donné lecture du Compte administratif 2019 du **BUDGET de « L'Assainissement Collectif »** et s'être retiré, le Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur François BERROU 1er adjoint, a procédé au vote à main levée de celui-ci à l'unanimité,

Il se résume ainsi :

#### Section de fonctionnement :

	REALISE
Recettes .....	202 826.80
Dépenses .....	130 111.00
<b>Résultat excédentaire de fonctionnement .....</b>	<b>72 715.80</b>
( <i>dont résultat excédentaire reporté de 95 836.15 €</i> )	

#### Section d'investissement

	REALISE	R. à REALISER
Recettes .....	154 054.43	/
Dépenses .....	45 874.42	/
<b>Résultat excédentaire d'investissement.....</b>	<b>108 180.01</b>	
( <i>dont résultat excédentaire reporté de 85 169.75 €</i> )		

**Résultat de clôture excédentaire de .....** **180 895.81 €**

# Conseil Municipal

## DECISION DE TRANSFERT DES RESULTATS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF VERS LE BUDGET PRINCIPAL ET DECISION DE REVERSEMENT DE CES RESULTATS COMPTABLES AU BUDGET ANEXE ASSAINISSEMENT DE LAVAL AGGLOMERATION

Suite à la prise de la compétence ASSAINISSEMENT COLLECTIF par Laval Agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et considérant la décision du Conseil Municipal de versement des résultats auprès de l'EPCI sur une année, le Conseil Municipal a confirmé à l'unanimité le transfert des résultats ci-dessous vers le budget de la Commune pour réversement à Laval Agglomération en 2020.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	002-Résultat de fonctionnement reporté	72 175.80 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	001 – Résultat d'investissement reporté	108 180.01 €

## VOTE DES SUBVENTIONS 2020

Le Conseil Municipal a voté les subventions suivantes pour l'année 2020 :



Associations	Subventions 2020
<b>BASKET</b>	<b>1 895.10</b>
<b>FOOTBALL</b>	<b>5 521.40</b>
<b>HERMINE ST OUEN FOOT</b>	<b>5 250.00</b>
<b>T.T.I.C.</b>	<b>2 107.10</b>
<b>TENNIS</b>	<b>35.00</b>
<b>COOPERATIVE SCOLAIRE</b>	<b>5 882.18</b>
Supports Pédagogiques	601.80
classe montagne EC Publ (22 élèves x 177 €)	3 894.00
Fonctionnement courant	1 386.38
<b>OGEC classe découverte (31 élèves x 90 €)</b>	<b>2 790.00</b>
<b>MAISON SOLIDAIRE du Bourgneuf</b>	<b>1 400.00</b>
<b>SOCIETE DE PÊCHE</b>	<b>400.00</b>
<b>LE TRIANON</b>	<b>1 200.00</b>
<b>CENTRE AERE Ca coule de Source</b>	<b>2 700.00</b>
Fédération Familles rurales (jours enfants) et subvention exceptionnelle	2 291.60 4 800.00
<b>Association Familles rurales Bourgneuf-Bourgon LAEP (les Petits Lutins)</b>	<b>300.00</b>
<b>ADMR secrétariat ( 5 459,33 x 1,20 €)</b>	<b>6 551.00</b>
<b>AFN</b>	<b>100.00</b>
<b>LES LURONS BOURGNEUVIENS</b>	<b>242.00</b>
<b>ARLM</b>	<b>350.00</b>
<b>FOURRIÈRE DÉPARTEMENTALE</b>	<b>604.00</b>
<b>Aménagement foncier 2 et 3</b>	<b>10 000.00</b>
<b>PASS SPORT ECOLES 1€/élève</b>	<b>84.00</b>
<b>COUSETTES et Cie</b>	<b>470.00</b>
<b>DIVERS</b>	<b>26.62</b>
<b><b>TOTAL</b></b>	<b><b>55 000.00</b></b>

## ADMISSION EN NON VALEURS DE CREANCES

Une somme de 314.16 € (recettes de 2017 et 2018) a été admise en non valeur par le Conseil Municipal

## DECISION TRANSMISSION DES ACTES BUDGETAIRES EN DEMATERIALISE

Un avenant à la convention initiale sera signé avec la Préfecture pour permettre la dématérialisation des documents budgétaires.

## DECISION DE SIGNATURES DES ACTES NOTARIES DANS LE CADRE DES ECHANGES D'IMMEUBLES RURAUX

Le Maire est autorisé à signer les actes notariés du secteur 2 des échanges d'immeubles ruraux.

## MODIFICATION DES EFFECTIFS COMMUNAUX

Suite au départ en retraite de Patrice GAIGNER et de la mutation de Didier BERSON auprès de la Médiathèque de Bonchamp, deux nouveaux agents ont été recrutés

**Stéphane BRAULT** au service technique à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020 en tant qu'adjoint technique à temps complet

---

## **Installation du Conseil Municipal Election Maire et Adjoints**

**LUNDI 25 MAI 2020**

La séance a été ouverte sous la présidence de Michel FORTUNÉ, Maire qui a déclaré les membres du conseil municipal suivants :

**NOM et Prénom des 19 Conseillers Municipaux élus :**

François BERROU, Julie CHARPENTIER, Lilian BÈGUE, Florence LAMBARÉ, Michel BOUILLO, Pierrette LEHAY, Patrick BEAUPERE, Aurélie VULLO-STIENNE, Jérôme BÉNÉZET, Caroline BEAUDUCEL, Yannick BRUNEAU, Stéphanie BERTHIER-BÉCHU, Yohann FOUASSIER, Michèle DUCHEMIN, Nicolas GAUBERT, Noémie GAIGNER, Jean-François RAIMBAULT, Marie-Claude HOUDELIER, Stéphane SABLÉ

installés, dans leurs fonctions de **CONSEILLERS MUNICIPAUX**.

Monsieur Patrick BEAUPÈRE, le plus âgé des membres du Conseil Municipal a pris ensuite la présidence. Le Conseil Municipal a désigné pour secrétaire Nicolas GAUBERT

Monsieur François BERROU ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par. Michel BOUILLO.

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste

Monsieur Michel BOUILON, 1<sup>er</sup> adjoint  
Madame Julie CHARPENTIER, 2<sup>ème</sup> adjointe  
Monsieur Yohann FOUASSIER, 3<sup>ème</sup> adjoint  
Madame Pierrette LEHAY, 4<sup>ème</sup> adjointe  
Monsieur Patrick BEAUPÈRE, 5<sup>ème</sup> adjoint

Puis Monsieur Lilian BEGUE est désigné en tant que conseiller délégué, responsable du suivi des travaux de Voirie.

Absente excusée : Noémie GAIGNER

## FIXATION DES INDEMNITES AUPRES DES ELUS

Après un rappel des indemnités maximales pouvant être attribuées aux élus d'une commune de 1000 à 3500 habitants à savoir :

	MAIRE		ADJOINTS	
Population	Taux IBT	Indemnité/mois	Taux IBT	Indemnité/mois
de 1 000 à 3 499	51.60 %	2 006.93 €	19.80 %	770.10 €

Le conseil municipal unanime a voté les propositions de taux suivants :

Maire	1 <sup>er</sup> Adjoint	2 <sup>ème</sup> -3 <sup>ème</sup> -4 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> ad-	1 Conseiller Municipal
Taux	Taux	Taux	Taux
38.70 %	16.27 %	12.59 %	12.59 %

## FACTURATION JEUX D'ETIQUETTES ELECTION MUNICIPALE

Le conseil a validé la facturation du jeu d'étiquettes fourni par la commune à la liste « Dynamiques en commun » pour l'envoi des documents de vote aux électeurs.

## DESIGNATION DE DELEGUES ou REPRESENTANTS DANS DIFFERENTS ORGANISMES, SYNDICATS, COMMISSIONS

ORGANISMES/ SYNDICATS/COMMISSIONS	TITULAIRE/ REPRESENTANT	SUPPLEANT
Territoire d'Energie Mayenne	Jean-François RAIMBAULT	Julie CHARPENTIER
Laval Agglomération pour le Syndicat JAVO	François BERROU	Patrick BEAUPÈRE
JAVO commission technique bassin versant du Vicoin–		Stéphane SABLÉ
Laval Agglomération pour le SIAEP		Lilian BÈGUE
Maison d'Accueil Pierre Guicheney		Yohann FOUASSIER
Comité National d'Action Sociale		François BERROU
1 Référent Défense		Michel BOUILLON
1 Référent Sécurité Routière		Patrick BEAUPÈRE
Commission de Contrôle de la liste électorale - 1 liste : 1élu		Michèle DUCHEMIN

## CENTRE AERE DE JUILLET DES 3 – 10 ans

Le Conseil Municipal a validé le fait que la commune du Bourgneuf-la-Forêt confie à « Ça Coule de Source » l'organisation et l'animation (activités culturelles, sportives et manuelles) du centre aéré pour tous les enfants de 3 à 10 ans avec un accueil maximum de 8 places pour les 3-6 ans et 12 places pour des 7-10 ANS sur 4 semaines du 6 au 31 Juillet.

Les enfants domiciliés sur la commune seront accueillis en priorité 1 et les enfants non domiciliés mais scolarisés en priorité 2

Les familles déposeront les enfants directement sur le site de Port-Brillet avec un système de navette pour les enfants 3-6 ans qui sont accueillis dans des locaux de la Brûlatte. Un accueil de garderie et de restauration du midi est également proposé.

Pour couvrir une partie des dépenses et permettre aux familles du Bourgneuf-la-Forêt de bénéficier des tarifs de l'association, une subvention communale de 3 533 € est attribuée ainsi que la prise en charge des navettes Port-Brillet/La Brûlatte.

## **DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE n° 1 – BUDGET PRINCIPAL**

Des mouvements de crédits sont opérés à l'intérieur des sections de fonctionnement et d'investissement pour des écritures de cessions, d'amortissement et complément de subvention à l'association Ça Coule de Source modifiant le budget 2020 :

Sections	BP 2020 Voté le 9 mars	DM n° 1 Voté le 9 juin	Nouveau total Budget 2020
Fonctionnement	2 257 871.20	- 3 600.00	2 254 271.80
Investissement	1 617 382.60	+ 6 080.00	1 623 462.60

## **ADHESION à MAYENNE INGENIERIE**

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à Mayenne Ingénierie, établissement à caractère administratif du Conseil Départemental 53 proposant des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'assistance technique opérationnelle dans les domaines de la voirie et de l'aménagement.

La commune adhérente de Laval Agglomération bénéficie de l'adhésion gratuite. Cet établissement sera sollicité en fonction des besoins et programmes d'investissement de la commune.

Monsieur Patrick BEAUPERE sera le représentant de la commune pour siéger aux assemblées générales..

## **Légalisation de signature**

### **Définition**

La légalisation d'une signature sert à authentifier sa propre signature lorsqu'elle est apposée sur des actes sous seing privé. La procédure sert à vérifier que c'est bien la personne concernée qui a signé ce document

### **Où s'adresser**

La personne concernée doit s'adresser à la mairie de son domicile



### **Pièces à fournir**

- la pièce à légaliser
- une pièce d'identité sur laquelle figure sa signature éventuellement, un justificatif de domicile.

À défaut de pièce d'identité, la personne souhaitant obtenir la légalisation de sa signature doit être accompagnée de 2 personnes témoins, munies de leurs pièces d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'authentification de la signature se fera obligatoirement en présence de la personne concernée. Elle devra signer devant le maire ou la personne désignée par lui.

Attention : pour que la mairie légalise un document en langue étrangère, il doit être accompagné d'une traduction en français.

**Attention : la signature à légaliser doit se faire en Mairie et non chez soi**

# Les commissions communales



## Commission AMÉNAGEMENT

### Responsable

Michel BOUILLON

### Membres

Florence LAMBARÉ, Jérôme BENEZET, Pierrette LEHAY, Michel BOUILLON, Lilian BEGUE



## Commission ANIMATION RELATIONS ASSOCIATIONS

### Responsable

Yohann FOUASSIER

### Membres

Caroline BEAUDUCEL, Noémie GAIGNER, Stéphanie BERTHIER - BÉCHU, Aurélie VULLO SIENNE, Nicolas GAUBERT



## Commission BÂTIMENTS

### Responsable

Michel BOUILLON

### Membres

Yannick BRUNEAU, Michel BOUILLON, M-Claude HOUDELIER, Stéphane SABLÉ, Yohann FOUASSIER



## Commission COMMUNICATION CULTURE

### Responsable

Pierrette LEHAY

### Membres

Julie CHARPENTIER, Michèle DUCHEMIN, Michel BOUILLON, Aurélie VULLO SIENNE, Stéphanie BERTHIER - BÉCHU



## Commission ENFANCE AFFAIRES SCOLAIRES

### Responsable

Julie CHARPENTIER

### Membres

Noémie GAIGNER, Stéphanie BERTHIER - BÉCHU, M-Claude HOUDELIER, Florence LAMBARÉ,

## Commission URBANISME

### Responsable

Patrick BEAUPÈRE

### Membres

Lilian BEGUE, Stéphane SABLÉ, Florence LAMBARÉ, Caroline BEAUDUCEL, Jérôme BENEZET

## Commission VOIRIE RESEAUX

Responsable : Patrick BEAUPÈRE

Responsable Voirie : Lilian BEGUE

### Membres

J-François RAIMBAULT, Yannick BRUNEAU, Nicolas GAUBERT

# Les services municipaux

## SERVICE ADMINISTRATIF



Marie-France DOUETTÉ

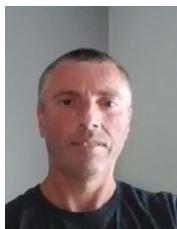


Marie-Claude PAILLARD



Françoise GÉNIN

## SERVICE TECHNIQUE



Bruno Le GAC de LANSALUT



Philippe LEMERCIER



Stéphane BRAULT

## LES SERVICES RESTAURATION - SCOLAIRES - PERISCOLAIRES - ANIMATION



Christophe RENOULT

Restauration Scolaire



Isabelle DURAND



Patricia FOURNIER



Georgina PEARCE



Florence GARCIA



Mélina GUESNERIE



Noëlle BERTRON



Yann DAOUDAL

Agents des Ecoles Maternelles

Agents restauration scolaire

Emmanuelle LEBLANC

Périscolaire - Animation

## SERVICE CULTUREL - MEDIATHEQUE



Nathalie MALARY

## ENTRETIEN

Nathalie PLANCHAS

# Informations communales



## HORAIRES DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Accueil MAIRIE ET AGENCE POSTALE					
	8h30-12h30				9h-12h	
Après midi	ACCUEIL MAIRIE					
	15h30-18h		FERME	15h30-18h		FERME



**Tél : 02.43.37.71.08 e-mail : mairiebourgneuf.la.foret@wanadoo.fr**

Permanence RELAIS EAU en Mairie tous les matins de 8h30 à 12h30

Service Animation 1er étage : 02.43.37.78.17 animation.bourgneuf.la.foret@orange.fr

Plus d'actus sur le site de la commune :

**www.lebourgneuflaforet.fr**



## PERMANENCES Week-end

**07.76.71.83.81**



## DEFIBRILLATEURS

Des défibrillateurs communaux sont installés à la Salle Polyvalente et au Club House .

Composer **15** avant toute intervention



## SERVICE ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous au **02.43.59.99.00**

## HORAIRES MEDIATHEQUE MUNICIPALE

« Plaisir de Lire » 2, rue du Stade

Lundi.....16h - 18h (le 1er du mois)

Mercredi .....14h - 19h

Vendredi.....16h - 18h30

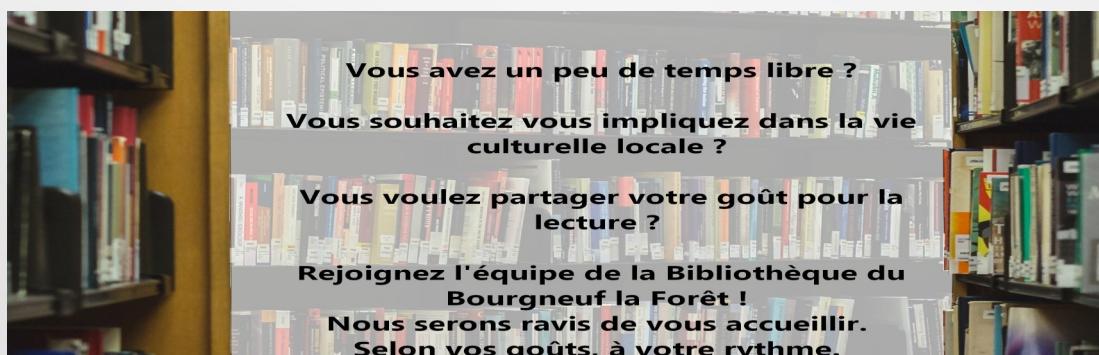
Samedi.....10h - 12h



**Tél : 02.43.37.76.32** mail : mediatheque.bourgneuf.la.foret@orange.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/bibliothequebourgneuflaforet/>

Fermeture d'été du 25 Juillet au 23 Août 2020



## INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Depuis la nouvelle réforme, notamment la création du Répertoire Electoral Unique, les personnes peuvent s'inscrire sur la liste électorale de la Commune via le site internet Service-Public.fr ou se déplacer en Mairie jusqu'au 6ème vendredi avant une élection.

Les jeunes qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits d'office s'ils ont accompli les formalités de recensement militaire à 16 ans.



## DESTRUCTION CHARDONS

Il est rappelé que les propriétaires et locataires sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'il possèdent ou exploitent, au plus tard **AVANT LA FLORAISON**; conformément à l'arrêté préfectoral du 29 juin 2007.

Toutes infractions à ces dispositions seront passibles des sanctions prévues par les articles L.251-19 à L. 251-21, titre V du Code Rural.



## PLAN D'ACTION LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Prendre contact avec la commune avant toute intervention  
A cette condition, prise en charge de 50% de la facture TTC



## BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

**Le règlement sanitaire départemental (RSD)** interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés. A ce propos, **l'article 84** stipule clairement que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit. La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel est interdite ». Les déchets végétaux sont des déchets ménagers, fermentescibles, et la valorisation de ces déchets par compostage individuel ou en déchetterie doit être privilégiée.



### Horaires de la déchèterie de Port-Brillet :

du Lundi au Samedi : 9h30 à 12 h et 13h30 à 18 h

**Il est rappelé également que les containers d'ordures ménagères sont à rentrer dès que le ramassage est effectué**

## REGLEMENTATION BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables  
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30  
Les samedis et mercredis  
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h  
Les dimanches et jours fériés  
de 10 h à 12 h



# Etat civil

## Naissances



Issac AHARBIL .....	La Rouérie .....	19.12.19
Evan LOYANCE.....	Le Bois Joly .....	21.12.19
Gaspard PERSECHINO BOUILLET .....	17, rue des Carreaux .....	30.12.19
Leon MALTERRE .....	La Janvrais .....	26.01.20
Mia PIRON .....	La Poulaillerie.....	29.02.20

## Mariages



Audrey RABINEAU et Thomas CORMIER.....	27.06.20
--	----------



## Décès

Andrée LETESSIER vve FOUCHER .....	Maison d'Accueil .....	31.12.19
Odette ECHARD ép. THEARD .....	Maison d'Accueil .....	14.01.20
Madeleine JOLIVET vve COMMÈRE .....	Maison d'Accueil .....	18.01.20
Gérard JALLU .....	4 La Durandalis .....	20.01.20
Claude MOREAU .....	35, rue des Mées.....	20.01.20
Albert BERTRON.....	Maison d'Accueil .....	23.01.20
Germaine LETISSION vve CANTIN .....	Maison d'Accueil .....	17.02.20
Marthe OLIVIER vve LEMETAYER .....	Maison d'Accueil .....	19.02.20
Guillaume MAURICE .....	7, rue St-Gilles.....	26.02.20
Renée GARNIER vve JAVELLE .....	28, rue des Glycines .....	04.03.20
Hélène GIBON.....	Maison d'Accueil .....	21.03.20
Colette LAGOUTTE vve HUTIN .....	Maison d'Accueil .....	25.03.20
Monique LELIEVRE .....	Maison d'Accueil .....	07.04.20
Madeleine LOISON vve GASTINEAU .....	Maison d'Accueil .....	12.04.20
Marcel HEMERY.....	Maison d'Accueil .....	05.05.20
Gérard ACARY.....	21, Bd des Marronniers .....	16.05.20
Henri VIEL .....	Maison d'Accueil .....	30.05.20
Marie CHANTEPIE vve FORVEILLE .....	Maison d'Accueil .....	15.06.20
Victoire GONDET vve JOUAUT .....	31, rue St-Gilles.....	26.06.20
Bernard LÉVÈQUE .....	8 La Fouilletière .....	04.07.20

## Service restauration et périscolaire

### Restauration scolaire et périscolaire à compter du mardi 12 mai

Mairie et école ont décidé, conjointement, d'offrir la possibilité d'accueillir les enfants à l'école, restaurant scolaire et périscolaire juste après la période de confinement (COVID19) soit à compter du mardi 12 mai. Elus et agents se sont mobilisés pour mettre en place une organisation en conformité avec le protocole imposé par les services de Préfecture.



A savoir :



- l'accueil du matin et du soir (périscolaire) se fait dans chaque école. Quatre animateurs (deux dans chaque école) accueillent les enfants et leur proposent des activités tout en respectant le cloisonnement des enfants par classe.

- le cheminement des enfants par classe vers le restaurant scolaire se fait sous la responsabilité d'un animateur avec une corde qui oblige les enfants à respecter les distanciations

- à l'arrivée au restaurant scolaire, les enfants se lavent les mains chacun leur tour et sont accueillis par Christophe et le personnel de cuisine et d'encadrement équipés d'une surblouse et charlotte pour servir le repas chaud, chaque classe étant répartie dans la salle et séparée par des claustras.

- à la fin du repas, les enfants d'une même classe, accompagnés du même animateur, se lavent à nouveau les mains en sortant du réfectoire pour le retour dans les classes



Les horaires de l'accueil périscolaire sont adaptés sur cette période. Les enfants sont accueillis à partir de 8 heure le matin et jusqu'à 18h le soir. En effet, l'organisation mobilise beaucoup les agents et le temps de nettoyage et désinfection des locaux, après le départ des enfants, est rallongé par rapport à d'habitude du fait du protocole du moment.



A partir du 2 juin, pour répondre à une demande de parents reprenant le travail, l'accueil a été ouvert dès 7 heures le matin. Ce dispositif concernant peu d'enfants, il a été demandé aux familles d'inscrire leurs enfants en précisant l'heure à laquelle les enfants seraient déposés, afin de ne pas mobiliser plus d'agents que nécessaire entre 7h et 8h le matin.

Pour le dernier jour d'école, vendredi 3 juillet, un pique-nique était proposé à la cantine. 91 élèves y ont participé. A l'intérieur des groupes, plus besoin de garder ses distances.



Suite à la dégradation du sol de la salle des sports et après des visites de différents sols sportifs et analyse des différents matériaux, le conseil municipal a validé la pose d'un parquet sportif constitué de lames de parquet en bois massif (hêtre) posé sur lambourde.

Le matériau correspond tout à fait à la pratique des disciplines sportives existantes et pour les autres utilisations de la salle des sports (repas dansant, Loto, etc...)

L'entreprise STTS Groupe, de PLERIN (22) retenue, a démarré les travaux plus tôt que prévu, la salle étant libre suite à la pandémie. Ils ont commencé le 11 mai et se sont achevés le vendredi 29 mai. Il s'en est suivi la remise en place des équipements par les agents, une réouverture sera possible courant juin si le contexte actuel le permet.

Le parquet de grande qualité, robuste devra faire l'objet d'une attention particulière de la part de chaque utilisateur pour le préserver le plus longtemps possible.

Le coût des travaux s'élève à 70 000 € HT subventionné par un fond Européen (Leader) à hauteur de 30 000 € et du département de 15 299 €.



CE PROJET EST COFINANCIÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



## Agrandissement Local Pétanque

Les travaux sont commencés pour un doublement de l'aire de jeux du local pétanque au Parc de Morfelon et installation de sanitaires

Coût de l'opération : 25 000 € -TTC – Aide attendue de 4 189 €



# La vie communale

## Travaux deux immeubles rue St-Gilles



Les travaux de rénovations énergétiques des deux immeubles de locatifs rue Saint-Gilles sont commencés depuis début juillet :

- Isolation extérieure, plancher et plafond,
- remplacement des émetteurs chauffants, ventilation
- des menuiseries pour le Petit Saint-Gilles.

Le local professionnel occupé précédemment par le médecin est transformé en logement 3 pièces.

Coût de l'opération : 317 000 € TTC – taux d'aides attendues 68 %.

Reste à charge prévisionnel : 101 000€

## Registre communal des personnes vulnérables (RCPV)

Pendant les deux mois de confinement, les personnes connues de la mairie et résidant à leur domicile seules et/ou isolées ont été contactées afin de s'assurer qu'elles allaient bien.

A la mairie, un registre nominatif : le Registre Communal des Personnes Vulnérables, destiné à recenser les personnes âgées de plus de 65 ans, handicapées et/ou isolées résidant à leur domicile, qui se sont fait connaître, permet de s'inscrire ou de s'y faire inscrire par un tiers (enfants éloignés etc...).

A ce jour, aucune personne n'a sollicité son inscription.

Pourtant, il est là pour permettre :

- l'intervention ciblée des services de la mairie, sanitaires et sociaux en cas d'activation d'un plan d'alerte et d'urgence,
- un contact régulier avec ces personnes, comme par exemple, le plan canicule, le confinement en cas d'épidémie, catastrophes naturelles etc...

Pour être inscrit sur ce registre, il faut se présenter à l'accueil de la mairie pour remplir un formulaire. Toute personne inscrite peut demander une modification de son inscription ou sa radiation.

## Adressage

Pendant deux ans, la commune en partenariat avec les services de LA POSTE a travaillé sur l'adressage.

L'adresse est un moyen d'identifier avec précision la localisation des habitations, bâtiments, sièges d'entreprises, sites... via une adresse normée

Une adresse correcte :

**OFFRE DES CHANCES SUPPLEMENTAIRES D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES D'URGENCE DE SOINS ET DE SECOURS,  
FACILITE LES LIVRAISONS DE MARCHANDISES À DOMICILE  
FACILITE POUR LES PERSONNES AGEES L'ACCÈS AUX SERVICES À DOMICILE  
PERMET L'ACCÈS À DES SERVICES NOUVEAUX (très haut débit)**

Le Conseil Municipal a fait le choix de la numérotation continue.

Les immeubles sont donc numérotés avec des numéros croissants depuis le début de voie : côté droit numéros pairs et côté gauche numéros impairs.

Des numéros en attente ont été attribués à des « dents creuses » : parcelles pouvant recevoir une habitation ou une éventuelle division ainsi qu'aux bâtiments agricoles inscrits au Plan Local d'urbanisme en possibilité de changement de destination.

Les agents techniques passeront poser les numéros courant 2020.

# La vie communale

## Actions, initiatives, témoignages pendant la période du COVID 19....



Avec les membres de l'Association Cousettes & Cie, nous avons commencé par confectionner des masques pour le personnel soignant chacune de notre côté. Nous échangions régulièrement par mail sur les différents modèles de masques. La tâche a été difficile (choix du tissu, choix du modèle, l'épaisseur, la qualité, l'efficacité des masques lavables...). Ensuite, nous avons élargi nos dons, face à la demande de professionnels et particuliers. Nous remercions l'ensemble des Cousettes pour leur engagement.

Nous remercions également les généreux donateurs pour le tissu et particulièrement Cédric, pour le cordon élastique si précieux.

Eva (Secrétaire), Marylène (Trésorière) et Sandrine (Présidente)

*J'ai passé un agréable moment à la rencontre des personnes et en découvrant des lieux jusqu'alors inconnus pour moi.*

*Nous avons reçu un bon accueil et j'ai apprécié l'idée de contact direct avec les gens.*

*Cette journée fut pour moi un réel moment de convivialité et d'échange.*



*témoignage de Chantal bénévole le 8 mai lors de la distribution de masques offerts par le Département*



Nous sommes 4 jeunes âgés entre 17 et 18 ans de la Maison Solidaire et nous avons eu envie d'apporter notre aide pendant le confinement en fabriquant une centaine de masques bénévolement.

Ces masques ont ensuite été distribués au Restaurant du Cœur, à l'Epicerie Sociale ainsi qu'à l'accueil des personnes sans domicile fixe « La Porte Ouverte ».

Nous nous sommes organisés en fonction de nos compétences en couture, en découpe et en repassage.

Nous avons été ravis de pouvoir apporter notre aide et notre solidarité aux associations qui nous soutiennent.

Cette expérience nous a beaucoup plu car nous avions envie de faire quelque chose et nous nous sommes sentis utiles.



SIMBALA – MAHAMADOU – YAYA et ESDRAS



Des jeunes footballeurs ont effectué du nettoyage au Terrain de Foot



Le comité des Fêtes a prêté ses plateaux aux EPHAD du Bourgneuf et de la Baconnière

Faisant suite à la proposition de Bourgneuviens, le Maire Michel Fortuné maire et François Berrou, adjoint, se sont rendus à la maison d'accueil Pierre-Guicheney, où ils ont remis 90 sachets d'œufs de Pâques, confectionnés à la boulangerie-pâtisserie du village et destinés au personnel soignant travaillant dans les trois structures associatives de la commune : Ehpad, Asmadone (ex-Acafpa) et ADMR.



« Ce geste symbolique est une manière de remercier et honorer toutes ces personnes qui sont en permanence sur le terrain et en première ligne face à la pandémie depuis maintenant plus d'un mois »



Un lavabo mobile a été spécialement fabriqué par les agents techniques avec du matériel en stock à l'atelier technique pour le retour des élèves au restaurant scolaire.

Il compte quatre postes de lavage. L'alimentation d'eau est faite par un tuyau et le branchement est d'une grande simplicité. Ainsi nous évitons le brassage des groupes dans le restaurant scolaire et de plus cette installation pourra servir le cas échéant lors de manifestations.

## Des actions bénévoles ...

Des bénévoles ont pris l'initiative de se regrouper pour désherber l'allée piétonne rue St-Gilles, l'aire de pétanque, le pourtour du Terrain de Tennis (avec des membres de l'association Tennis) et au cimetière, une aide précieuse pour les agents techniques.

Egalement, des membres de l'association de Pétanque ont commencé les travaux d'agrandissement du local existant au Parc de Morfelon (coulage des fondations et murs) avant que l'entreprise Fougères intervienne.



## Merci aussi à tous ceux qui ont pris des initiatives pendant cette période....

# La vie communale

Vendredi 3 Juillet, une cérémonie avait lieu pour le départ à la retraite de Patrice Gaigner, agent technique, et la mutation de Didier Berson, bibliothécaire. Patrice Gaigner a été embauché en 1991, peintre de formation, il a participé à l'entretien des bâtiments municipaux et des espaces publics pendant 29 ans. Il est remplacé par Stéphane Brault, qui a travaillé dans une entreprise agricole pendant 18 ans.

Quant à Didier Berson, arrivé en 2008, il vient de rejoindre la médiathèque de Bonchamp.

Il est remplacé depuis mi-mai par Nathalie Malary qui a déjà une solide expérience.



de gauche à droite

Michel Fortuné, Stéphane Brault, Patrice Gaigner, Didier Berson, Nathalie Malary et François BERROU



## Animations proposées aux enfants de 3 à 11 ans, cet été

Pour le mois de Juillet, du 6 au 31, les enfants du Bourgneuf sont accueillis à Ça coule de source, association située à Port-Brillet. Ils y retrouveront des enfants des communes de Port-Brillet, La Brûlatte, Olivet et Launay-Villiers.

## Croq'Loisirs

Du 24 au 28 Août, CROQ'LOISIRS service d'animation de la commune, propose des animations au Pôle Enfance. Les inscriptions sont à effectuer sur le Portail FAMILLE comme habituellement.



### VACANCES AOUT 2020

Prépare ta kermesse et amuse-toi !

LUNDI 24 AOUT	MARDI 25 AOUT	MERCREDI 26 AOUT	JEUDI 27 AOUT	VENDREDI 28 AOUT
 <b>Chamboule-tout</b> Décoration de boîtes de conserves et <u>fabrication d'échasses</u>	 <b>Yoga</b>	 <b>Fabrique ta pâte autodurcissante</b> et crée ton œuvre !	 <b>cuisine</b>	 <b>ŒUVRE SUR MUG</b>
<b>A</b> <b>P</b> <b>R</b> <b>E</b> <b>S</b> <b>M</b> <b>I</b> <b>D</b> <b>I</b>	<b>Sieste</b> <b>ou</b> <b>Petits : Tableau en riz coloré</b>	<b>temps</b> <b>Pêche à la ligne :</b> Atelier origami : (poissons, bâteaux)	<b>calme</b> <b>Fabrication de la cible monstres</b> (dessin et peinture)	<b>KERMESSE :</b> * Pêche à la ligne * Courses d'échasses, * Chamboule-tout, * Jeu des anneaux * etc...  <b>SORTIE NATURE</b> Prévoir Pique-nique, eau et goûter <b>ET</b> <b>RANDONNÉE</b> 



# Service animation

Prologue : une nouvelle équipe municipale a pris place. En ce qui concerne l'animation jeunesse, la passerelle « 9-12 ans » et l'animation locale (notamment les projets inter-associatifs), les animateurs travaillent avec 7 élus de la commission « animation-relations associations », le responsable étant Yohann FOUASSIER. Une autre commission travaille sur « l'enfance-affaires scolaires ».

## **1/ les animations 11-17 ans**

Le contexte est très particulier cette année... Yann DAOUDAL, l'animateur Jeunesse, devait organiser et animer deux séjours en juillet : un à Brûlon en intercommunalité du 6 au 10 juillet, puis un séjour franco-finlandais dans le cadre du dispositif ERASMUS en Finlande du 13 au 27 juillet, avec des jeunes de 15 à 17 ans.

Le séjour à Brûlon est annulé, l'échange franco-finlandais est reporté en juillet 2021, avec la frustration d'avoir conscience que des jeunes de cette année ne pourront hélas pas participer à l'aventure de juillet 2021 (étude, stage, job d'été, plus de motivation...). Ces 8 jeunes du Bourgneuf La Forêt restent prioritaires pour l'échange en FINLANDE de juillet 2021, et début septembre des inscriptions seront possibles pour d'autres jeunes s'il reste des places.

Juillet 2020 est cependant l'occasion de commencer la transformation du service Jeunesse. Juillet 2020 sera une transition sur le système d'information, de réservation, de lieux, puis à la rentrée les jeunes de 11 à 17 ans et leurs parents seront informés de la nouvelle organisation (information sur le site de la commune).

Un objectif principal est prévu pour juillet 2020 : Yann va proposer aux jeunes de donner leur avis sur ce qu'ils veulent faire. Yann ira parfois à leur rencontre, mais les jeunes ne doivent pas hésiter à prendre contact avec lui, notamment par Mail, en attendant la nouvelle organisation de la rentrée. La commune propose donc avec l'aide de Yann quelques activités du 6 au 31 juillet.

### Contacts de Yann de juillet à septembre 2020 :

Mail = [animation.bourgneuf.la.forêt@orange.fr](mailto:animation.bourgneuf.la.forêt@orange.fr) Tel bureau = 02-43-37-78-17

## **2/ Le Bourgneuf la folie Date : du 19 AU 24 OCTOBRE 2020.**

Plus d'infos sur : <https://animationbourgneuf.wixsite.com/website>  
<http://www.lebourgneuflaforet.fr/>



Tous à vos agendas !

Le programme est encore susceptible d'évoluer dans les prochaines semaines.

Vous le retrouverez rapidement dans vos commerces et sur le site Internet.

## **3/ La chorale « Au fil du temps »**

Dans le cadre de l'animation « Le Bourgneuf la folie » qui se déroulera finalement du 19 au 24 octobre, une chorale inter-associative et intergénérationnelle est créée avec plus de 60 chanteurs ! Emotions garanties pour la représentation tout public et gratuite prévue à la salle des sports le vendredi 23 octobre 2020 à 20h30. La maison d'accueil Pierre GUICHENEY participe, ainsi que plusieurs EHPAD des environs, des jeunes et des habitants du Bourgneuf la forêt, Ca coule de source et l'association Robida. Cécile GUIHARD est notre chef de cœur, et le groupe Yamtchik nous accompagne musicalement, avec notamment Nicolas et William.

## **4/ Les autres projets 2021 pour les 11-17 ans**

D'autres projets sont prévus en 2021 :  
un séjour ski du 27 février au 05 mars 2021.  
un projet magie à Pâques 2021.  
Vous serez informés en temps voulu de ces projets et du début des inscriptions après la rentrée scolaire.



Les élèves de l'école publique ont pu mener quelques projets sur les 3 premiers mois de l'année.

Les 23 CM sont partis en classe de neige. Ils sont partis 8 jours au Collet d'Allevard en Isère avec un temps magnifique. Ils ont pris des cours de ski alpin, tous ont obtenu une médaille. Des visites ponctuaient la semaine : un village de montagne, découverte des techniques de recherche en cas d'avalanches. De retour en classe cela fut une bonne source d'inspiration malheureusement écourtée par le confinement.



Les élèves de CE ont finalisé le projet « Cour de rêve » mené en partenariat avec le CAUE de Laval (Cabinet d'Architectes). Ils ont imaginé par groupe de 3 ou 4, leur cour de rêve tout d'abord sur plan puis ils ont créé des maquettes à l'échelle. Ces dernières ont enfin été présentées à Monsieur le Maire et à son adjointe, Thérèse Letourneau, dans la salle du conseil municipal. Ce fut un moment de stress mais aussi de bonheur intense pour les élèves.

Les CP et CM ont pu terminer leur cycle piscine alors que les GS et CE n'ont pu faire que 3 semaines.



Le confinement a alors mis un point d'arrêt à plusieurs projets :  
Les CE étaient fin prêts pour animer un stand intitulé « la biodiversité de notre jardin d'école » au cours d'Exposcience qui devait avoir lieu mi-mars dans la salle polyvalente à Laval  
La journée découverte du collège de Misedon et cross CM2-6<sup>ème</sup>  
L'accueil d'une autrice par les CM dans le cadre du Prix du Roman Jeune  
Le passage des permis piétons pour les CE et vélo pour les CM  
La rencontre athlétisme inter-école  
La rencontre course d'orientation  
Les séances de cinéma de printemps  
La découverte des métiers de l'artisanat avec la CAPEB pour les CM  
Au cours des 2 mois de confinement, les élèves ont continué de travailler et d'échanger avec leurs enseignants sous forme de mails, d'échange de photocopies voire de classe virtuelle (en visio). Ils ont pu retrouver leur école dès le 11 mai ou le 2 juin à mi-temps dans le respect du protocole sanitaire imposé par l'Etat ou faire le choix de poursuivre l'enseignement à domicile. Chacun, élèves comme enseignants, était très heureux de se retrouver.

Pensez à inscrire dès maintenant vos enfants nés en 2017 ou avant août 2018 (rentrée en janvier). Vous pouvez contacter la directrice, Emilie Lefèvre, au 02.43.37.76.05 ou par mail [ce.0530132f@ac-nantes.fr](mailto:ce.0530132f@ac-nantes.fr).

## APE

L'Association des parents d'élèves est satisfaite d'avoir pu cette année encore participer au financement de la classe de neige des CM.

L'APE est reconnaissante envers l'école les mille mots et la mairie pour son soutien, pour les placards mis à disposition de l'association ainsi que pour l'installation du panneau d'affichage.

En raison du COVID 19, les manifestations et actions prévues ont été annulées. Néanmoins, les membres de l'association restent mobilisés et motivés. Pour remédier au manque de la photo scolaire 2019/2020 l'APE a mis en vente une photo de classe « COVID 19 » afin que les élèves puissent garder un souvenir de cette année scolaire. Certaines actions seront reportées dès le 1<sup>er</sup> trimestre de la rentrée (vente de biscuits, stand de restauration Bourgneuf La Folie)

Un grand merci à Manuela GUESDON et Alexandre MENNELET pour leur implication durant toutes ces années. L'APE regrette déjà leur départ.

Bonnes vacances à vous

Présidente : Noémie GAIGNER au 02.43.58.11.61

[WWW.facebook.fr/APE](http://WWW.facebook.fr/APE)

Ecole Publique « Les mille mots Le Bourgneuf-La-Forêt »

# ECOLE SAINT-JOSEPH

# Les écoles

En cette fin d'année scolaire, et malgré un dernier trimestre écourté par l'épidémie du coronavirus et le confinement des enfants à la maison, chacun se réjouit des différents projets qui ont pu être mis en place avec succès grâce aux efforts combinés des 2 associations de l'école, l'APEL et l'OGEC.

**Le thème de cette année 2019-2020, AU FIL DU TEMPS, a permis aux enfants de s'enrichir à maintes occasions, avec en particulier :**



- Le projet musical mené avec Cécile GUIHARD, musicienne : il a permis aux enfants de créer l'accompagnement sonore de deux histoires en lien avec l'époque médiévale, avec l'utilisation des structures sonores Baschet. Cette création sonore a fait l'objet d'une représentation proposée aux parents au mois de février.

- La découverte des richesses du patrimoine mayennais sur les sites de Jublains, Saulges, Sainte-Suzanne ou Entrammes a dû être annulée mais la visite du musée Tatin par les maternelles-CP, avec la participation à des ateliers pédagogiques a pu être réalisée.

Le départ en classe découverte des CE/CM avec la visite de plusieurs châteaux de La Loire et du zoo de Beauval est reporté à l'année prochaine.

**D'autres activités** ont été menées à l'école cette année :

- La traditionnelle randonnée pédestre de cohésion en septembre sur le sentier pédestre de l'Aumarin
- L'aménagement de la cour de l'école avec l'entretien des plantations et la mise en pot d'un érable du Japon

La poursuite du projet en lien avec la lecture, le projet SOL (Silence On Lit !). Il a pour objectif de donner quotidiennement aux enfants le temps de lire pour leur plaisir et de renforcer leur goût pour la lecture. Ainsi, tous les jours de 13H30 à 13H45, l'école (adultes et enfants) est en pause lecture.

Un cycle de 8 séances de football pour les enfants de CE/CM

- Les sorties au cinéma et à la bibliothèque :

Sabrina Lamiré, enseignante spécialisée a pu assurer le suivi particulier des enfants les plus en difficultés à raison de deux demi-journées par semaine

Pour tous renseignements concernant l'école, s'adresser à la directrice :

02.43.37.12.95 ou par mail : [stjoseph.bourgneuf53@orange.fr](mailto:stjoseph.bourgneuf53@orange.fr)



## APEL et OGEC

L'APEL, c'est l'association des parents d'élèves avec la convivialité de parents actifs qui trouvent des nouvelles idées et poursuivent les actions existantes dans le but de financer les sorties des enfants, les activités extra-scolaire, sportives...

Avec le COVID19, plusieurs actions n'ont pas pu être réalisées, tel que les cadeaux pour la fête des parents, les saucissons de l'été....

Nous espérons faire une belle soirée, le samedi 17 octobre 2020, avec la spécialité choucroute de la mer (sur place ou à emporter), on compte sur vous..... réservations possible dès la rentrée de septembre.

Samedi 4 juillet de 9h à 16h : vente des anciens bureaux de l'école.

Présidente APEL : Mélanie Chancé 06.52.51.42.18 - Notre mail : [apelsaintjoseph53410bourgneuf@gmail.com](mailto:apelsaintjoseph53410bourgneuf@gmail.com)

L'OGEC c'est l'Organisation de l'Enseignement Catholique, une association qui assume juridiquement la gestion de l'école.

L'OGEC assure 3 missions : La gestion immobilière, La gestion humaine, La gestion financière

Nous avons la chance d'avoir une école qui offre d'excellentes conditions d'apprentissage pour nos enfants mais qui nécessite aussi l'implication des parents pour la faire fonctionner, c'est pourquoi nous remercions tous les parents qui ont participé aux divers travaux d'entretien de l'école et à la participation à notre loto.

Nous vous donnons rendez-vous le 1er septembre pour une nouvelle rentrée scolaire, bonnes vacances à tous !

Présidente OGEC : Nathalie Gautrais 06.27.05.64.22

**Quelques nouveautés pour la rentrée de septembre 2020 :** Renouvellement du mobilier scolaire (chaises et tables) pour les classes de CE et CM et acquisition de 6 nouveaux ordinateurs portables

**Nous souhaitons une très bonne retraite à Véronique REGEREAU, enseignante de CM et présente à l'école Saint Joseph depuis 1987.**

[Notre page facebook](#)

Ecole St Joseph du Bourgneuf la Forêt



Le 2 mars 2020 l'Association Maison d'Accueil Pierre Guicheney a accueilli le nouveau directeur de l'établissement, monsieur Anthony Lair. Originaire de la Mayenne, monsieur Lair a été directeur d'un établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) en Ille-et-Vilaine pendant onze ans. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Après un mois et demi sans visite, dans le contexte de la crise sanitaire, les résidents peuvent de nouveau recevoir la visite de leurs proches.

Au nom du conseil d'administration de l'Association Maison d'Accueil Pierre Guicheney nous remercions monsieur Lair et les professionnel(le)s pour leur engagement au service des résidents.

La municipalité et différentes entreprises ont apporté leur soutien à l'établissement pendant la crise sanitaire, nous les en remercions.

Les présidentes  
Marylène Blanchet et Chantal Hatte



## Les Lurons Bourgneuviens

Nous avons eu le bonheur de jouer nos quatre représentations début mars pour le plus grand plaisir du public venu en nombre.

Félicitations à tous les actrices et acteurs, jeunes et adultes, pour leurs performances, ainsi qu'à tous les bénévoles de l'association qui évoluent en coulisses mais sont o combien essentiels!!!

Sans oublier aussi nos partenaires pour leurs soutiens matériels.

On vous donne rendez vous à l'année prochaine pour de nouveaux spectacles.

En attendant, prenez soin de vous et bonnes vacances.



Les Co-présidents Meggie Gendrot et Denis Didier.

Notre blog : <http://lesluronsbourgneuviens.unblog.fr/>

## Gymnastique

La saison 2019-2020 avait bien commencé avec une augmentation d'adhésions mais a malheureusement été abrégée par le covid 19.

Le confinement pendant 2 mois, la salle n'étant pas libre et le protocole sanitaire très important n'ont pas permis de reprendre les cours.

Nous espérons vous retrouver au début septembre pour entamer une nouvelle saison dans des conditions normales.

Portez vous bien, bonnes vacances à tous.



La présidente Fernande Tel: 07 80 38 16 22



Tous les mardis soirs, les Cousettes se réunissent à la salle Saint Martin de 20h à 22h45. Chacun arrive et part quand il le souhaite avec son projet couture, tricot, broderie... et son matériel. Nous pouvons nous appuyer sur les connaissances de chacun pour avancer dans nos projets, peu importe le niveau.

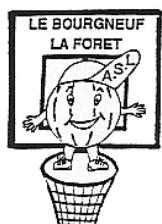
L'association propose également des cours de couture à des jeunes âgés de plus de 10 ans un samedi après-midi sur deux animés par des bénévoles. Ces jeunes apprennent les bases de la couture et ont pu réaliser des accessoires (des sacs, des trousse, des snoods...) et quelques vêtements (jupes et sweat).

En raison du contexte actuel, les Cousettes ont du interrompre en mars toutes les rencontres proposées par l'Association. Cependant, les Cousettes ont pu confectionner chacune de leur côté des masques, des blouses, des charlottes... pour leurs proches et pour certaines personnes qui ont sollicité l'Association. Des tutoriels et des conseils ont pu être échangés entre les Cousettes pendant cette période. Nous espérons nous retrouver dès septembre pour une nouvelle année pleine de projets !

En attendant, bel été à tous !



Si vous êtes intéressés, contactez la Présidente, Sandrine BRAULT au 06 77 74 93 95 ou par mail : [cousettesetcie53@gmail.com](mailto:cousettesetcie53@gmail.com)



## Mise en sommeil du club de basket du Bourgneuf la Forêt...

A l'issue de la saison sportive 2019/2020, écourtée par la pandémie liée au Covid-19, le club de basket-ball du Bourgneuf la Forêt sera mis en sommeil, faute de bénévoles pour constituer et renouveler le bureau du club et assurer les permanences des matchs à la salle.

Les comptes de l'association sont bloqués et le matériel du club est mis à disposition de la mairie. Déjà constitué en C.T.C. (coopération techniques entre clubs) avec Loiron et le S.O.B.G. (Saint-Ouen-Le Genest) depuis 2 saisons, les enfants et adultes souhaitant pratiquer ce sport peuvent contacter les deux clubs :

Loiron : [loiron.basket@gmail.com](mailto:loiron.basket@gmail.com). Président : Christophe Yvard  
SOBG : [saintouenbasketlegenest@gmail.com](mailto:saintouenbasketlegenest@gmail.com) Président : Eliane Alson

L'équipe dirigeante remercie la mairie du Bourgneuf pour l'aide matérielle et financière apportée au club toutes ces saisons et espère qu'une équipe dirigeante pourra se constituer le plus vite possible pour profiter des équipements (et du beau parquet !) de la salle des sports et réinstaller la pratique de ce sport dans la vie communale.

Pour le Bureau,  
Nicolas BOILEAU  
Président AS Le Bourgneuf Basket

## Assemblée Générale du dimanche 19 janvier 2020.

Une quarantaine de personnes ont assisté à l'Assemblée Générale de l'association le dimanche 19 janvier à St Pierre-la-Cour en présence du président du Comité Départemental de Randonnée Pédestre Alain Gueguen, de la vice-présidente Marie-France Roguet, et de plusieurs élus de la commune du Bourgneuf-la-Forêt : Michel Fortuné maire, Michel Bouillon adjoint chargé des chemins de randonnée, de Thérèse Letourneau adjointe et Michèle Robert conseillère municipale.

L'ARLM compte une cinquantaine d'adhérents, dont une moitié de licenciés à la FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre). L'association adhère au Comité Départemental de Randonnée Pédestre et à Equiliberté, une association de cavaliers randonneurs.

A l'issue de cette A.G. le conseil d'administration composé de 15 membres a procédé à l'élection du nouveau bureau : Michel Rose président; Patrick Lefranc et Philippe le Mée vice-présidents; Catherine Soucheyre et Michèle Robert secrétaires; Philippe Macq et Valérie Maufroy trésoriers.

Cinq commissions internes se chargent de suivre les différents dossiers : calendrier et animation des randonnées; communication, préparation et édition du calendrier annuel; suivi, surveillance et entretien des chemins; balisage; équestre et VTT.

Valérie et Jean-Luc Maufroy sont délégués à la randonnée équestre.

## **Un 1er semestre perturbé par la crise sanitaire de la Covid-19.**

Plusieurs randonnées et manifestations ont été annulées et reportées d'un an en 2021, comme la 15ème Rando Loisirs pédestre et équestre de laval Agglomération qui devait avoir lieu le dimanche 5 avril au Bourgneuf-la-Forêt et le Brevet du 1er mai qui devait se tenir à Pontmain.



### **Balisage et entretien des chemins.**

Après la période de confinement, les bénévoles avaient hâte de parcourir les différents circuits des communes couvertes par l'ARLM dont les équipes de balisage et d'entretien qui se sont activées rapidement afin que les amateurs de randonnée puissent à nouveau pratiquer leur loisir favori.



### **Programme du 2ème semestre.**

#### **Marches nordiques 9h30 les dimanches :**

- 2 août parking de l'étang du Moulin Neuf à Port-Brillet
- 6 septembre parking de l'église de La Chapelle-Erbée
- 4 octobre parking du bois de Châtenay à Juvigné

- 1er novembre parking du Bois de l'Huisserie à Laval
- 6 décembre parking de la voie verte après Gruau à St Berthevin.

Possibilité de prêt de bâtons. Renseignements et informations auprès de Chad Eyton-William au 07 69 18 54 45



#### **Randonnées Pédestres :**

dimanche 30 août : découverte des Alpes Mancelles, journée entière (20 km). Renseignements : Michel Rose au 06 85 17 91 22.

#### **Les dimanches après-midis :**

- 27 septembre à Laval (10 km) renseignements Catherine Soucheyre au 06 78 77 16 26.
- 18 octobre à Entrammes (10,7 km) renseignements Jean-Michel Jauniaux au 06 88 98 55 84
- 15 novembre à Princé (9 km); renseignements Bernard Blanchet au 07 83 09 95 52.
- 13 décembre à Châlons-du-Maine (11 km); renseignements Michel Rose au 06 85 17 91 22.

## La Pêche bourgneuvienne



Le plan d'eau de Morfelon, après avoir été interdit d'accès pendant le confinement, est de nouveau accessible aux pêcheurs.

Pour Morfelon, les cartes ou tickets sont disponibles au bar PMU et au restaurant l'Alica.

Concernant la carte fédérale, seul le restaurant l'Alica est habilité à la délivrer.

Pour rappel ci-dessous les tarifs :

	Carte journalière	Carte annuelle
<b>Adultes</b>	3€ la canne ou 5€ les 2 cannes	40 € ou 30€ (si vous avez pris une carte fédérale au nom de l'association du Bourgneuf)
<b>Enfants de moins de 12 ans</b>	2€ la canne	20€ pour 1 canne

Concernant le concours du Haut-Anjou, il a été annulé et sera reporté l'année prochaine

Bonnes vacances  
Le bureau de la Pêche

## Tennis de table



Notre saison sportive s'est terminée mi-mars de façon inopinée, la pandémie due au Covid 19 nous a brusquement forcée à rester confiner chez nous sans pouvoir pratiquer notre sport favori. La 2<sup>ème</sup> phase a été purement annulée.

Pour rappel, les résultats en fin de 1<sup>ère</sup> phase seront pris en compte pour la saison prochaine :

### Championnat Séniors :

L'équipe 1 en Super D2 termine 6<sup>ème</sup>

L'équipe 2 en D3 est 2<sup>ème</sup>

L'équipe 3 en D4 est 2<sup>ème</sup>

L'équipe 4 en D4 est 7<sup>ème</sup>

### Championnat Jeunes :

L'équipe en D2 composée de Mathis, Julien et Léo termine 3<sup>ème</sup> sur 4

Notre assemblée générale prévue initialement en juin est reportée au Mardi 15 Septembre à 20h à la Salle des Fêtes du Bourgneuf.

### Les entraînements à la rentrée :

Le lundi de 19 h à 21 h entraînement spécifique par Pierre-Alexandre

le mardi de 18h45 à 20 h pour les jeunes débutants (- de 11 ans)

de 18h45 à 20h30 pour les autres jeunes

à partir de 20h30, les seniors

### A retenir :

**Tournoi de rentrée le Vendredi 18 septembre 2020**

**Grand Loto dimanche 25 Octobre 2020 au Bourgneuf animé par Fabien**

Si vous êtes intéressés par la pratique du tennis de table, vous pouvez envoyer un mail à [contact.ttic@gmail.com](mailto:contact.ttic@gmail.com)

Trois séances d'essai sont possibles avant de s'engager.

Bonnes vacances

Après « une si longue absence » due à l'épidémie, la date de réouverture des salles de cinéma a été fixée au 22 juin. C'était une date très attendue par les cinéphiles mais aussi par les exploitants qui avaient dû baisser le rideau dès le 14 mars.

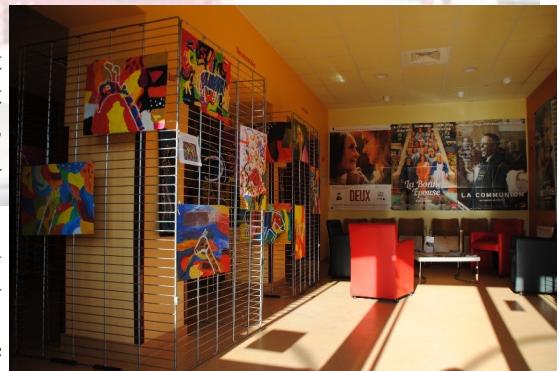
Après réflexion la salle du Trianon a décidé de rouvrir à compter du vendredi 26 juin. L'accueil du public doit se faire en respectant les consignes sanitaires définies par les pouvoirs publics. Nous avons donc procédé à la mise en place de ces mesures afin que les spectateurs puissent venir en toute sécurité et ainsi rassurés, « *munis de leur masque* ».

Cette coupure a eu un impact sur la fréquentation dans une période où l'activité est la plus forte. Plusieurs animations ont été annulées en particulier, Les Reflets des Cinémas Africains, le cycle Ciné-enfants (1400 enfants inscrits), le festival « Festi-jeunes », la Fête de la musique et d'autres événements programmés en partenariat avec Laval Agglo, La Maison de l'Europe, les bibliothèques, etc ...

L'incidence est aussi financière en raison de la baisse du chiffre d'affaire estimée à environ 30 %. Les recettes sont moindres, mais les charges demeurent. Soyons tranquillisés, la pérennité de l'association est assurée...

Nous savons que la reprise se fera doucement au moment où les vacances d'été commencent et que les personnes auront envie de plein air et d'escapades. En septembre nous espérons revoir un public nombreux ce qui permettra d'envisager la suite avec optimisme.

De nombreuses activités sont déjà prévues pour le second semestre avec nos partenaires habituels. La reprise après la coupure d'été aura lieu le vendredi 21 août. Le vendredi 05 septembre sera proposé au public un moment festif afin de vraiment démarrer la saison avec une animation musicale suivie d'un film sur le thème de la musique. Une fête de la musique en décalé. Le public pourra ainsi revoir les artistes locaux jouer et chanter, la joie retrouvée !



Le prochain programme sera distribué mi-août avec un choix de films, diversifié et le plus attrayant possible.

Vous avez aussi la possibilité de le recevoir à votre domicile par internet, n'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail. Un nouveau mode de communication, par « newsletter », a été mis en place. Vous serez ainsi informés rapidement des différents événements qui se dérouleront dans votre cinéma.

*Les membres de l'association vous remercient de votre fidélité et vous souhaitent un bel été.*

« Les passions qui existent entre une femme et un homme ne peuvent pas être atteintes par les catastrophes du monde.  Michel Piccoli »

Adresse du Trianon : [cinema.le.trianon@orange.fr](mailto:cinema.le.trianon@orange.fr)  
Site : [le trianon.pagesperso-orange.fr](http://le trianon.pagesperso-orange.fr)





Le p'tit marché a eu lieu tous les vendredis, même durant la période de confinement, grâce à la mobilisation des producteurs, élus, adhérents et propriétaires du local .... Car rien n'était gagné d'avance ! Un grand merci à tous !

Quelques retours de consommateurs sur l'organisation, recueillis lors d'une enquête réalisée fin mai / début juin : « *Très bien organisé ! Bravo !* » « *Au moment du confinement, difficulté de circulation, après très bien* » « *une salle plus grande [...] permettrait de ne pas scinder les files d'attente ou de fluidifier les files* » « *bien* »

Nous avons vu beaucoup de monde pendant le confinement, jusqu'à 2 fois plus de personnes qu'habituellement : les gens se sont beaucoup tournés vers les circuits courts. Et même si l'affluence a été plus importante et qu'il fallait attendre un peu plus, les personnes se sentaient en sécurité avec une organisation de l'espace le permettant.

Nous espérons que ces nouveaux consommateurs locaux continueront de venir !

## Allez au p'tit marché pour y trouver quoi et qui ?

### Des produits proposés directement par les producteurs :

**Fromages de chèvre Bio** – Gaec Chavrot – le Bourgneuf la forêt - tous les vendredis de mars à décembre

**Légumes Bio** – Ferme du Pâquis fleury – Le Bourgneuf la forêt – tous les vendredis

**Pain Bio** – Safarine – Launay Villiers – tous les vendredis

**Pommes Bio** – Samuel Bernard – Longuefuye – 1 fois par mois à la saison (de septembre à mars)

**Poulets Bio** – Christine Champallier – Chemazé – occasionnellement sur commande

**Savons et cosmétiques au lait d'ânesse Bio** – Azalane – Saint Mhervé – 2<sup>ème</sup> vendredi du mois

**Viandes Bio de lapin, d'agneau, de veau, viande bovine** - EARL Saveurs Du Râble – Launay Villiers – occasionnellement

### Des produits disponibles chaque semaine sur le stand des dépôts tenu par des bénévoles de l'association :

**Bières Bio** - Brasserie de l'Odon – Mérail

**Cidre et jus de pommes Bio** - Ferme de Cornesse – La Brulatte

**Fromages de vache Bio** – Fromagerie du Mézard - Mondevert

**Galettes Bio** – Fournil de la Grande Goderie – Saint Ouen des Toits – sur commande

**Miel** – Gilles Rouillard – La Croixille

**Œufs Bio** – CocotteBio – Saint Hilaire du Maine

Pour nous contacter auptitmarche53@gmail.com ou directement sur place, le vendredi - 11 rue du Doué ZA de la Fontaine – Au Bourgneuf



27 mars marché déplacé à Launay-Villiers



File d'attente avec distances



Stand de pain en extérieur

L'actualité de ce début d'année a bousculé nos projets et nous a amené à travailler différemment avec les familles. En effet, la micro-crèche a fermé ses portes du 16 mars au 24 mai dans le cadre de la crise sanitaire. Pendant cette fermeture, l'équipe a mis en place un support de communication permettant de rester en lien avec les familles, de proposer des idées d'activités pour occuper les tout petits à la maison, et favorisant les contacts entre enfants grâce aux partages de photos envoyées par les familles.

Nous avons hâte de pouvoir reprogrammer le projet sensoriel avec l'installation d'un labyrinthe sensoriel par une compagnie extérieure dans nos locaux ; mais aussi de pouvoir aller rencontrer les personnes âgées à l'EPHAD ; de nous former aux techniques de massage bébé puis d'aller à la rencontre des enfants de l'école publique ! Autant de projets qui devaient rythmer ce début d'année et qui verront bien le jour, mais la temporalité n'est pas encore définie.

En attendant, depuis notre réouverture au 25 mai, malgré le renforcement des mesures d'hygiène, nous mettons tout en œuvre pour que les enfants s'épanouissent et prennent du plaisir à retrouver la crèche !

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 02 43 37 16 83  
ou par mail à [la ritournelle53@orange.fr](mailto:la ritournelle53@orange.fr)

L'association des parents de La Ritournelle est heureuse d'annoncer la réception de nouveaux équipements liés au projet "sensoriel" des professionnelles de la crèche : des panneaux sensoriels pour développer le sens du toucher et du matériel pour faire bénéficier les enfants des bienfaits de la luminothérapie. De plus, malgré l'annulation des évènements organisés par l'association au printemps, une partie d'entre eux seront reportés à la rentrée prochaine.



## Pétanque

Comme de nombreuses activités sportives ou de loisirs, la pétanque bourgneuvienne a dû faire un long break pour cause de confinement. Nous avons retrouvé les terrains courant mai pour le plaisir de tous.

Notre association qui compte aujourd'hui 55 adhérents se donne rendez-vous les mardi, jeudi et samedi de 14 h à 17h-18h au parc de Morfelon avec une adhésion annuelle de 15 Euros. Nous sommes bien évidemment ouverts à l'accueil de nouveaux joueurs, c'est avant tout un temps de détente.

Au cours du 2<sup>ème</sup> semestre, nous disposerons de 4 terrains couverts et nous remercions le conseil municipal pour cette heureuse initiative.

Bon été à tous

Pour vos contacts :

Michel FORTUNÉ, Président : 06.25.60.58.27

André LINAY, secrétaire : 06.86.91.43.80





Une saison 2019-2020 exceptionnelle, chaotique avec des évènements jamais connus auparavant. Elle a commencé sous une forte chaleur, suivie d'un hiver pluvieux, puis le covid-19 qui a mis fin à la saison en MARS.

## Résultats sportifs

L'école de foot a évolué avec 9 équipes de jeunes des U7 au U18 qui représentent un peu plus de 80 jeunes qui ont été suivis par un bon investissement de l'ensemble des bénévoles.

Les U7, U9, U11, évoluent sur des plateaux le samedi dans le secteur.

Les U13 ont connu leur première saison dans le groupement FC HBG, après un petit mois d'adaptation, le premier objectif a été atteint, nos jeunes ont pris plaisir à se retrouver et partager leur passion avec nos voisins.

Les U15, eux pour leur 2<sup>ème</sup> saison sous le FC.HBG, ont vite retrouvé leurs marques, avec 2 équipes, les dirigeants ont trouvé une bonne cohésion de groupe, avec des joueurs assidus.

Les U 17/U18, une 2<sup>ème</sup> année sous la coupe du FC.HBG avec pour la première fois une équipe en Région, ce qui nous a permis d'évoluer et d'apprendre. Pour les U18, un groupe motivé avec très peu d'absent aux entraînements.

Pour la 2<sup>ème</sup> année de l'existence du FC HBG, un emploi a été créé. Nous tenons à remercier Flavien COUEFFE, l'employé du groupement pour la qualité de ses exercices et le suivi des joueurs.

En ce qui concerne les séniors, une saison inachevée, une saison compliquée dû aux conditions climatiques, des terrains compliqués. Pour la période hivernale, nous avons pu nous entraîner grâce au club d'Ernée, qui nous a laissé un créneau sur leur synthétique.

Quant à l'équipe B elle a réussi sa première partie de saison,

pour elle, était une nouvelle année en 3<sup>ème</sup> division, le travail a été réalisé avec le maintien, objectif atteint.

L'équipe C, équipe associée avec St-Ouen, finit 9<sup>ème</sup> de son groupe en 4<sup>ème</sup> division. Merci aux joueurs qui ont participé à cette entente, ainsi qu'à Stéphane LEPAGE, coach de l'équipe.

Les vétérans ont trouvé cette année des adversaires à leur taille voir de plus en plus solides, cela n'empêche pas de prendre du plaisir à se retrouver le dimanche matin.

## Résultats des filles

Après des actions réalisées en juillet et septembre 2019, à l'occasion de la coupe du monde féminine, nous avons réussi à créer une équipe U13 BOURGNEUVIENNES. Avec des filles également dans toutes catégories de l'école de foot, ainsi qu'en U15 et U18, en entente avec ERNEE.

Quant à nos séniors filles, cette année, un groupement ERNEE-LE BOURGNEUF a été créé pour évoluer en R2 cette saison. Ce fut une année compliquée mais les filles sont restées unies et combatives. Le maintien a été assuré en R2 pour la saison prochaine. Félicitations aux filles.

## Manifestation

Un bon début d'année, avec des nouveautés comme la vente d'huîtres pour Noël qui sera reconduite le 11 décembre 2020, nous tenons à remercier les bénévoles, les licenciés pour l'organisation. D'autres activités étaient prévues pour la fin de saison.

**Autrement la soirée du foot sera remplacée par une soirée repas cabaret/dansant pour marquer les 60 ANS du club. Vous pouvez déjà RETENIR la date qui sera le 13 MARS 2021.**

**Les places seront en vente d'ici fin SEPTEMBRE 2020**

## Arbitres

Nous remercions Abdeesslam et Florian GARNIER d'avoir suivi et encouragé Henri GAUFFRE pour qu'il progresse dans l'arbitrage, c'est notre jeune arbitre, merci aussi à nos arbitres bénévoles.

## Sponsors

Un très grand merci à tous les sponsors qui ont été beaucoup sollicités cette année, pour réaliser les jeux de maillots du groupement jeunes, et de l'école de foot par exemple, ainsi que la municipalité.

**MERCI à tous nos licenciés de nous faire confiance.**

**Le Bureau**

Ci-joint quelques informations 2020 de notre association Team DG MOTO 53

L'Association 1901 " TEAM DG MOTO 53 " repart sur les routes du CHAMPIONNAT DE France SUPERBIKE en catégorie 600 SUPERSPORT avec quelques modifications .

L'Entreprise local LBSP partenaire, devenue LBSP Racing Team 53 arrête son soutien. Nous remercions ses dirigeants Sébastien LINAY et Pascal GERARD de leurs aides pendant plusieurs années.

En 2020, le nom du Team devient " Team M MAYENNE 53 "avec une aide en SPONSORING & COMMUNICATION.

Valentin GRIMOUX sera le pilote sur sa YAMAHA R6 2020 , Pierre devrait être présent sur quelques épreuves et réfléchit à faire quelques courses en Endurance, 24 heures du MANS , BOL D'OR.

Avec l'arrivée du COVID19, de nombreuses questions étaient sans réponse, Championnat ou pas et Sponsors ou Pas ?

Le sponsoring étant validé avant le COVID19 avec les partenaires suivants : le Département M MAYENNE, FORCE CASE (Protection téléphone du Groupe BIGBEN connect) qui nous apporte un bon support, Charpentes Métalliques ABIL, MOTUL, FRANCE EQUIPEMENT, YAMAHA MOTOR EUROPE avec l'aide d'une seconde moto 2020

Il fallait absolument que le Championnat redémarre, qui est une chose acquise depuis l'annonce le 12 MAI de la Fédération Française de Moto.

### CALENDRIER APRES COVID19 :

- 1 et 2 Août à MAGNY COURS,
- 22 et 23 Août à CAROLE
- 12 et 13 Septembre à LEDENON
- 17 et 18 Octobre à PAU,
- 24 et 25 Octobre à NOGARO



Un nouveau partenaire local rejoint notre association, CONTROLE TECHNIQUE déjà présent en 2019 avec son enseigne ZEN CONTROLE de LAVAL. Merci à François et sa femme Christelle, passionnés de moto.

En mars, juste avant l'annonce du COVID 19, Valentin participait à deux jours de tests sur le circuit BUGATTI au MANS sur sa moto de 2019 et surtout la nouvelle 2020 avec de très bonnes sensations et de bons chronos sur une piste plutôt froide. Avec l'aide d'un nouveau manufacturier pneumatique DUNLOP, Valentin part pour faire une belle saison dans ce Championnat 600 SSP très relevé.

## Abbaye de Clairmont

L'association des Amis de Clairmont espère que vous viendrez nombreux cette année rendre visite à cette abbaye cistercienne du XIIème siècle, ensemble encore bien conservé malgré les aléas du temps et de l'histoire, grâce aux bonnes volontés de toutes et de tous. Nous sommes à moins d'une demi-heure de voiture.

Notre association responsable de l'animation de ce site vous y attend toute l'année: en famille ou avec des amis. Pour une simple visite, une visite accompagnée, ou une participation aux manifestations que nous organisons au printemps, en été ou à l'automne.

Mais nous avons aussi besoin de bénévoles qui viennent nous aider. Aucun savoir-faire n'est requis. Seule la bonne volonté est demandée... N'hésitez pas à vous présenter !



Des bénévoles sont sur place le mercredi, mais d'autres jours sont possibles.

Renseignements: **02 43 02 11 96** ou mieux par email : [amisdeclairmont@gmail.com](mailto:amisdeclairmont@gmail.com)

A bientôt  
Les Amis de Clairmont



## Communiqué à destination des communes du syndicat JAVO

**En ces temps de crise sanitaire, surveillez - aussi - l'état sanitaire des Aulnes glutineux de vos propriétés...**

Le syndicat JAVO, dans le cadre de ses missions de surveillance de l'état des cours d'eau du territoire du JAVO, sur les bassins de l'Ouette, de la Jouanne, du Vicoin et les affluents de la Mayenne sur Laval Agglomération a pu constater qu'à la suite de l'hiver 2019/2020 et de la forte pluviométrie enregistrée, de nombreux arbres présents en bord de cours d'eau étaient fragilisés, les épisodes pluvieux s'étant accompagnés de forts coups de vents.

L'engorgement des sols, les crues et les coups de vents ont ainsi entraîné la chute de nombreux arbres, même de très vieux sujets bien enracinés.

Au-delà de ce constat assez prévisible, le phénomène s'est doublé d'une forte accélération de la propagation de la maladie de l'aulne, causée par un organisme proche des champignons (dénommé *Phytophthora alni*) qui bloque la montée de sève et entraîne la mort des aulnes par dessèchement. En Mayenne, cette maladie incurable est connue depuis le milieu des années 2000 et concernait, d'après les suivis réalisés par le syndicat, entre 20 et 40 % des arbres selon les cours d'eau jusqu'en 2017/2018. Il semble que la maladie ait augmenté sa propagation récemment, probablement à l'occasion de la période de forte sécheresse de l'année 2019, qui a favorisé la propagation de la maladie et le stress en eau des arbres. A noter que l'arrivée de ce parasite pourrait être une conséquence du réchauffement climatique.

La conséquence observée par le syndicat JAVO est la présence nombreuse, parfois à plus de 80 %, voire 100 %, sur certaines portions de rivière, d'aulnes très secs, devenus très fragiles et qui présentent un risque de chute très élevé surtout en période de vent. L'arbre peut se déchausser par les racines et tomber entièrement, souche comprise, ou casser par bouts, dans des directions imprévisibles. Le syndicat recommande donc à chaque propriétaire privé ou public, en zone rurale comme en agglomération, de surveiller avec attention l'état sanitaire de ses aulnes et de faire procéder à leur abattage par leurs soins ou des entreprises spécialisées pour minimiser les risques de chute de ces « chandelles ». Cet abattage doit être réalisé uniquement sur les aulnes malades durant les périodes légales (entre le 1er août et le 31 mars) et en déclarant ces travaux à votre mairie (déclaration préalable de travaux) en vérifiant auprès de cette dernière si votre propriété se situe dans un périmètre de haies classées ou de protection du paysage au titre de l'urbanisme.

L'entretien général des arbres en berges doit en outre respecter le recépage, le maintien d'une végétation diversifiée en espèces et en âge ; meilleure garantie pour le maintien des berges. La plantation, en substitution des aulnes abattus, n'est pas obligatoire : elle est cependant conseillée sur les linéaires très touchés où les capacités de reprise des arbres d'autres espèces sont limitées. A la place des aulnes abattus, privilégiez de laisser faire la repousse spontanée des arbres qui vont profiter de la lumière disponible pour s'implanter et réalisez une sélection des sujets au but de quelques années, une fois la végétation en place. Lorsque les arbres sont secs, ils ne sont plus contaminants pour le reste de l'environnement, mais il est préférable de l'évacuer des bords de cours d'eau et de s'en servir comme bois de chauffage.

Le syndicat JAVO peut apporter son aide au diagnostic sanitaire des arbres et ses conseils si nécessaire

Contact : [sb.javo@orange.fr](mailto:sb.javo@orange.fr)

Plus d'infos : <https://portail-bassins-versants.fr/>

Aulnes glutineux secs en phase terminale au bord d'un ruisseau.

De tels arbres deviennent dangereux par le risque de chute, ici à proximité d'une ligne électrique



## Habitat

### **Plan de lutte contre les punaises de lit**

Face à la recrudescence des punaises de lit, l'État a mis en place un plan de lutte. Voici quelques conseils pour les éviter :

Chez soi

Éviter d'encombrer les espaces, pour qu'elles ne puissent pas se cacher.

Vêtements achetés d'occasion, soit :

Laver à plus de 60°C ou mettre au sèche-linge au cycle le plus chaud durant au moins 30 minutes,

Mettre au congélateur 72 heures minimum.

Aspirer et nettoyer avec un appareil à chaleur ou à vapeur les meubles récupérés dans la rue ou achetés en brocante avant de les introduire dans son logement.



### **Rénovez votre habitat avec Laval Agglo**

**Vous souhaitez améliorer votre logement, procéder à des travaux d'économie d'énergie ou d'accessibilité ? Contactez SOLIHA, missionnée par Laval Agglo pour vous conseiller et vous informer des aides auxquelles vous pouvez prétendre.**

Propriétaires, investisseurs, syndics de copropriétés... vous pouvez bénéficier de multiples aides pour vos projets immobiliers. Qu'il s'agisse de rénovation énergétique, d'adaptation du logement, d'investissement locatif. SOLIHA vous conseillera sur les possibilités techniques et financières qui vous sont offertes et vous guidera tout au long de votre projet.

**Bien noter, que vos travaux ne doivent pas être débutés.**

Sous certaines conditions, les aides directes de Laval Agglomération sont parfois cumulables avec celles de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). Vous bénéficierez dans ce cas d'un accompagnement gratuit pris en charge par la collectivité et par l'ANAH.

Si vos ressources dépassent le plafond d'attribution des subventions, SOLIHA pourra vous orienter vers les services compétents de la Maison de l'habitat (ADIL et Espace Info Énergie) qui dispensent aussi des conseils neutres et gratuits aux particuliers.

**Pour en savoir plus sur les aides à l'amélioration et à la rénovation de l'habitat, ainsi que sur les aides à l'acquisition dans l'ancien, contactez SOLIHA au 02 43 91 19 91**

Ou [travauxlavalagglo@soliha.fr](mailto:travauxlavalagglo@soliha.fr).

## Espace France services

### **Focus Gendarmerie – Le saviez-vous ?**

**La Gendarmerie effectue des permanences au sein de l'espace France services de Laval Agglomération, basé à la Maison de Pays de Loiron-Ruillé, les 1<sup>ers</sup> mercredis de chaque mois de 14h à 17h. Prochaine permanence le mercredi 1<sup>er</sup> avril.**

Informations sur la sécurité, la tranquillité vacances, les plaintes, les violences, les escroqueries, le recrutement... *Plus d'infos au 02 43 02 19 31 ou à [msap@agglo-laval.fr](mailto:msap@agglo-laval.fr).*

## Lecture publique

### **Le Réseau LA Bib évolue !**

**À l'occasion de la fusion des réseaux des bibliothèques de Laval Agglomération et du Pôle Loiron en janvier 2020, LA Bib fait peau neuve avec un nouveau logo plus actuel. Une identité à part entière pour le réseau qui s'agrandit !**

### **Ce qui s'est passé en janvier**

La fusion du Pays de Loiron et de Laval Agglomération date déjà d'un an. Si les 2 réseaux de bibliothèques s'étaient accordés sur leurs programmes d'animations et leur identité visuelle 2019/2020, les fonds documentaires étaient encore bien distincts.

À l'occasion de la fusion des fonds documentaires des réseaux en janvier, LA Bib fait peau neuve et les services s'unissent sous un seul et unique Réseau. La navette documentaire desservira désormais les réservations des lecteurs dans les 26 bibliothèques présentes sur Laval Agglomération.

Les prêts ont été automatiquement prolongés jusqu'au 1er février. À partir du 28 janvier, les abonnés pourront accéder à leur compte lecteur depuis le portail LA Bib : [www.labib.agglo-laval.fr](http://www.labib.agglo-laval.fr).

## Et après ?

+ de bibliothèques =

- une offre documentaire élargie, diversifiée et toujours GRATUITE
- 1 seul catalogue en ligne
- 1 carte unique
- des rendez-vous culturels et partagés dans toutes vos bibliothèques
- des documents empruntables sur l'ensemble de l'agglomération
- un fonctionnement identique du compte abonné
- 29 équipements de proximité et libres d'accès

Ce qui reste spécifique à chaque bibliothèque :

- Les services personnalisés : le portage à domicile, les séances bébés lecteurs, l'accès internet et wifi...

**La coordination de vos bibliothèques (catalogue commun, programme d'animations...) est un service de proximité de Laval Agglomération.**

## Une nouvelle identité

Pour l'occasion, LA Bib se pare d'un nouveau logo pour représenter ses 29 équipements de lecture publique (Médiabus, bibliothèques du Conservatoire et du Diocèse compris). La forme symbolise un livre entrouvert, comme une porte ouverte, une invitation à la lecture.



Vos bibliothèques sont plus que des lieux de lecture : CDs, DVDs, médiathèque numérique disponible sur liseuses, jeux de société, jeux vidéo, accueils d'ateliers, expositions, concerts, spectacles... Lieux de rencontres, d'échanges, de partage, d'évasion, de musique... des espaces pour vivre ensemble tout simplement.

## Faites votre compost vous-mêmes !

**Épluchures, coquilles, déchets verts,... les déchets organiques exploitables en compost représentent pas moins d'un tiers du poids de nos ordures ménagères !**

Loin d'être anecdotique, le compostage domestique permet de réaliser des économies de collecte et de traitement des déchets non négligeables. En effet, il permet de valoriser sur place (sans l'impact carbone du transport) les déchets fermentescibles issus de la cuisine ou du jardin tout en fournissant du compost, un engrais naturel idéal pour enrichir la terre de votre jardin.

**Laval Agglo vous soutient dans votre démarche et vous rembourse jusqu'à 25€ sur l'achat de votre composteur.**

Trois étapes pour bénéficier de cette subvention :

- Habiter sur le territoire de Laval Agglomération
- Acheter un composteur dans le commerce ou sur internet
- Faire une demande de remboursement avec une copie de la facture accompagnée d'un RIB. Et l'envoyer par courrier à cette adresse :

Laval Agglomération - Service Environnement Nature

1 place du Général Ferrié  
53000 Laval

ou par mail : [environnement@agglo-laval.fr](mailto:environnement@agglo-laval.fr)

Téléchargez **Mon mémo compost** sur le site pour ne rien oublier !

## Pas de jardin ? Optez pour le lombricompostage !

Les déchets, placés dans un récipient, nourrissent des vers dont les déjections constituent le compost. Le lombricompostage produit deux engrains naturels, un sous forme solide, le lombricompost, l'autre liquide, le thé de compost, composée de l'eau contenue dans les déchets qui percolé à travers le récipient. Attention, les gros vers de terre trouvés dans les jardins ne sont pas appropriés

02 53 74 11 50 // [environnement@agglo-laval.fr](mailto:environnement@agglo-laval.fr)

## Calendrier des Fêtes 2ème semestre 2020

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
M 1		S 1		M 1	RENTREE SCOLAIRE	J 1		D 1		M 1	
J 2		D 2		M 2		V 2		L 2		M 2	
V 3		L 3		J 3		S 3		M 3		J 3	
S 4	Fête communale annulée	M 4		V 4		D 4		M 4		V 4	
D 5		M 5		S 5		L 5		J 5		S 5	
L 6		J 6		D 6		M 6		V 6		D 6	Loto Football
M 7		V 7		L 7		M 7		S 7		L 7	
M 8	Buffet Ainés annulé	S 8		M 8		J 8		D 8		M 8	
J 9		D 9		M 9		V 9		L 9		M 9	
V 10		L 10		J 10		S 10		M 10		J 10	
S 11		M 11		V 11		D 11		M 11	Bal des Ainés	V 11	
D 12		M 12		S 12	Repas bénévoles Comité des Fêtes	L 12		J 12		S 12	Repas Noël des Ainés
L 13		J 13		D 13		M 13		V 13		D 13	
M 14	Bal des Ainés annulé	V 14		L 14		M 14		S 14		L 14	
M 15		S 15		M 15		J 15		D 15		M 15	
J 16		D 16		M 16		V 16		L 16		M 16	
V 17		L 17		J 17		S 17	Soirée Ecole St Joseph	M 17		J 17	
S 18		M 18		V 18	Tournoi TTIC	D 18		M 18		V 18	Pot de Noël Ec. St Joseph
D 19		M 19		S 19		L 19		J 19		S 19	
L 20		J 20		D 20		M 20		V 20		D 20	
M 21		V 21		L 21		M 21	Bourgneuf la Folie	S 21		L 21	
M 22		S 22		M 22		J 22		D 22		M 22	
J 23		D 23		M 23		V 23		L 23		M 23	
V 24		L 24		J 24		S 24		M 24		J 24	
S 25		M 25		V 25		D 25	Loto TTIC	M 25		V 25	
D 26		M 26		S 26		L 26		J 26		S 26	
L 27		J 27		D 27		M 27		V 27		D 27	
M 28		V 28		L 28		M 28	Repas des Ainés	S 28		L 28	
M 29		S 29		M 29		J 29		D 29		M 29	
J 30		D 30		M 30		V 30		L 30		M 30	
V 31		L 31		S 31						J 31	

La boîte à idées est toujours à votre disposition et attend vos remarques, suggestions ou questions.  
A déposer sous enveloppe « BOITE A IDEES » dans la boîte à lettres de la mairie du  
Bourgneuf la forêt

*NOM* .....

*Adresse* .....

Observations : .....

# Le Bourgneuf la folie

5ème édition du 19 au 24 Octobre 2020

La musique réchauffe les chœurs !

## Lundi 19 octobre



14h-17h à la médiathèque  
Animations musicales  
(Venez essayer des instruments,  
Jeux musicaux, création d'une chanson...)

Concert d'ouverture  
20h-21h30 à La Vieille Auberge  
Le groupe New Addict

## Vendredi 23 octobre 1ère partie

17h30, P'tit marché	18h L'Alica	18h-20h30 salle des sports	19h30, place église
« Bleu Gras »		Caravane magique, structure gonflable	Mouv'N'Brass

## Mardi 20 oct.

20h30-21h30 au cinéma Le Trianon  
La chorale interdite



Mavel d'AVIAU

20h30 : chorale « Au fil du temps » 22h : Mémé Les Watts Minuit El Maout

## SAMEDI 24 OCTOBRE, salle des fêtes

18h-19h30	MAZARIN	Comité des fêtes Repas (sur réservation) Feu d'artifice

## Jeudi 22 oct.

20h-21h30 au PMU  
Le groupe Agath'mouss



## Vendredi 23 octobre 2ème partie

20h30 à minuit, salle des sports		

## Mercredi 21 oct.

A partir de 18h au Pôle Enfance  
18h : spectacle des enfants (orchestre des bricolos)  
18h30-19h30 : expo, jeux musicaux, quizz, lots à gagner



## 44